

PORTRAIT ET DIAGNOSTIC CULTUREL DE LA CÔTE-NORD

CULTURE
CÔTE-NORD

2024



PORTRAIT ET DIAGNOSTIC CULTUREL DE LA CÔTE-NORD 2024

ISBN : 978-2-9808909-7-0

© Culture Côte-Nord 2024

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

Rédigé par Marie-France Brunelle, directrice générale

culturecotenord.com



TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	7
Mise en contexte	8
Approche	9
Méthodologie	10
Recensement des données	10
Validation du portrait et du diagnostic	11
Milieu culturel	12
Arts visuels et métiers d'art	14
Arts de la scène	15
Littérature	16
Autres disciplines	17
Organismes de formation	17
Patrimoine	17
Médias et communication	18
Processus artistique	19
Développement des compétences	19
Retombées économiques	20
Entrepreneuriat artistique	21
Numérique	22
Développement durable	23
Investissement et soutien des arts et de la culture	24
Gouvernement du Québec	24
Ministère de la Culture et des Communications	25
Conseil des arts et des lettres du Québec	26
Société de développement des entreprises culturelles	28
Municipalités	29
La Côte-Nord	32
Géographie	32
Démographie	32
Socioéconomie	33
Taux de chômage et de postes vacants	33
Produit intérieur brut et revenu disponible par habitant	34
Diversité industrielle	34
Création d'emplois	34
Entrepreneuriat	35
Indice de vitalité économique	35
Niveau de scolarité	36
Littératie	36
Vulnérabilité chez les jeunes	37
LEXIQUE	38
RÉFÉRENCES	42
ANNEXE 1 – MILIEU CULTUREL NORD-CÔTIER	46
Portrait détaillé	46
Retombées économiques	48
ANNEXE 2 – INVESTISSEMENT ET SOUTIEN DES ARTS ET DE LA CULTURE	51
Gouvernement du Québec	51
Ministère de la Culture et des Communications	53
Aide au fonctionnement des organismes	54
Autres programmes	55

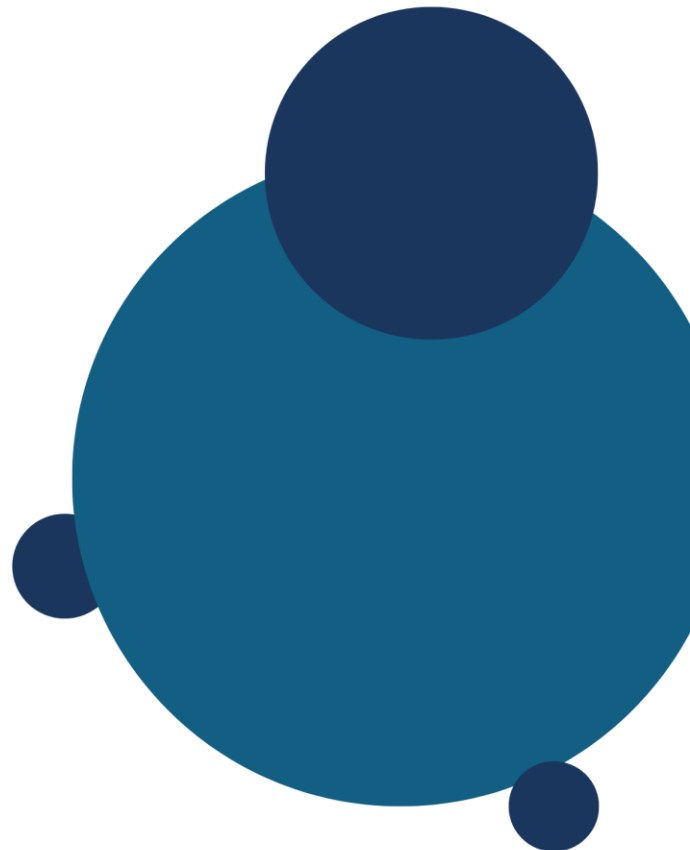
Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) _____	57
Aide au fonctionnement des organismes _____	58
Autres programmes _____	58
Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) _____	59
Aide au fonctionnement des organismes _____	60
Accord de coopération _____	60
Autres programmes _____	60
Municipal _____	62
Bibliothèques _____	65
Accessibilité _____	69
ANNEXE 3 – TERRITOIRE ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES _____	72
ANNEXE 4 – DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES _____	76
Produit intérieur brut _____	76
Revenu par habitant _____	76
Diversité industrielle _____	78
Création d'emploi _____	79
Indice de vitalité économique _____	81
Niveau de scolarité _____	82
Littératie _____	83
Indicateurs en lien avec la jeunesse _____	85

SOMMAIRE

Ce portrait et diagnostic culturel de la Côte-Nord, nécessaire pour la planification stratégique 2024-2027 de Culture Côte-Nord (CCN), présente l'ensemble des disciplines artistiques et culturelles actives sur le territoire, brosse un portrait de l'investissement en culture de tous les paliers gouvernementaux et fait état de la situation sociodémographique et économique de la région en relation avec le milieu culturel. Les données sont comparées avec celles des autres régions dites éloignées du Québec lorsque possible, certaines le sont par MRC lorsque pertinent.

Les enjeux présentés ont été recueillis lors des activités de concertation statutaires de Culture Côte-Nord ainsi que lors des séances de validation auprès de personnes ciblées, représentatives de leur discipline ou de leur territoire.

L'ensemble du document regorge de données sur lesquelles Culture Côte-Nord et le milieu culturel pourront s'appuyer pour orienter leurs actions des prochaines années. Il sera aussi utile pour tous les partenaires conscients de l'importance de la culture pour un développement durable sur la Côte-Nord.



MISE EN CONTEXTE

En 2006, Culture Côte-Nord a dressé la liste des enjeux touchant la culture.

En 2012, la direction régionale du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a brossé le portrait du milieu culturel nord-côtier. Cette étude a été suivie en 2013 d'un diagnostic régional et d'un plan d'action 2014-2019 réalisés par la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord avec le soutien financier et la collaboration de la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec et avec la participation du Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord et de l'Institut Tshakapesh.

À la lecture de ces documents, il est navrant de constater que peu de choses se sont améliorées pour les artistes professionnels et les organismes culturels.

Il y a des éléments qui ont bénéficié d'une certaine consolidation, il y en a d'autres pour lesquels des actions ont été entreprises mais non pérennisées et il y a surtout qu'en 2023 nous sommes encore à expliquer aux milieux municipaux, touristiques et socioéconomiques que « l'amélioration de la qualité de vie, l'accroissement du sentiment d'appartenance, la réussite scolaire... nécessitent l'intensification des actions de soutien à la pérennisation du secteur culturel ¹ ».

Nous sommes devant un immense besoin de réponses et d'actions.

Ce portrait et diagnostic faciliteront l'arrimage des actions de l'ensemble des partenaires afin de permettre le développement culturel de la région.

Il nous apparaît primordial que ce diagnostic permette des actions efficaces et surtout qu'un suivi soit effectué afin d'assurer l'atteinte de façon pérenne des objectifs qui en découleront. La force du diagnostic et du plan d'action pour le développement culturel nord-côtier qui en découlera repose sur :

- la participation des acteurs concernés;
- la confrontation des points de vue;
- la recherche de solutions communes;
- l'arrimage des actions de l'ensemble des partenaires.

¹ Enjeux régionaux de développement en matière de culture et de communications, mai 2006

APPROCHE

La culture nord-côtière est un incontournable à la vitalité de son territoire singulier.

C'est la vision bien ancrée de CCN. L'organisation est financée dans le but de favoriser le développement et la promotion du milieu culturel. Il est crucial de reconnaître que sans le soutien des autres secteurs, la pérennité du milieu culturel est compromise. En l'absence de cette culture, c'est l'identité même de la région qui se perd.

Le plan d'action issu du diagnostic devra répondre minimalement aux deux questions suivantes (les mêmes hélas qu'en 2013) :

- Comment la culture et les communications nord-côtières peuvent-elles être davantage mises en valeur et soutenues par les institutions gouvernementales et toutes les sphères du développement régional, soit municipales, économiques, sociales, éducationnelles, touristiques, environnementales, etc.?
- Comment le pouvoir de la culture peut-il être utilisé pour faire rayonner la Côte-Nord, affirmer son identité, bonifier la qualité de vie, améliorer les services offerts, favoriser l'attraction et la rétention de la population et stimuler l'innovation dans les autres secteurs de développement, etc.?

MÉTHODOLOGIE

Recensement des données

Les données analysées proviennent essentiellement des sources suivantes : l'Institut de la statistique du Québec, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le Conference Board of Canada, Statistique Canada. La ressource Statbib de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a été consultée pour étudier les bibliothèques publiques. Le Réseau BIBLIO de la Côte-Nord a également fourni des données statistiques sur les bibliothèques affiliées.

Les données sur le financement du milieu culturel proviennent des principaux bailleurs de fonds (SODEC, CALQ, MCC). Des demandes d'accès à l'information ont été nécessaires afin d'obtenir les informations pertinentes. Notons que ni la SODEC, ni le MCC, et ce contrairement au CALQ, sont en mesure de fournir des informations sur les demandes déposées mais non financées.

Les disciplines artistiques ont été classées en fonction des regroupements de Culture Côte-Nord. Cela exige des compromis au niveau des comparaisons. En effet, les répertoires des bailleurs de fonds ne recensent pas de façon uniforme les subventions et les bourses.

Toutes les disciplines artistiques sont représentées sur la Côte-Nord, à l'exception de l'art circassien, certaines sont en nombre peu significatif, comme les arts multidisciplinaire ou numérique. Ces disciplines ont été classées dans l'une ou l'autre des catégories selon le cas.

La base de données de Culture Côte-Nord a été utilisée pour le recensement des artistes et des organismes culturels. Le recensement a été validé avec le portrait du loisir culturel réalisé par l'URLS en 2020, dans les répertoires des associations professionnelles nationales (Conseil des métiers d'art du Québec, Regroupement des artistes en arts visuels, Union des écrivains et écrivaines québécois, Union des artistes, etc.) ainsi que dans les listes des boursiers et récipiendaires de subvention du Conseil des arts du Canada, du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles et du ministère de la Culture et des Communications. Cette liste comporte plusieurs limites : difficulté d'accès à des données considérées comme confidentielles, migration interrégionale des artistes, etc.

Validation du portrait et du diagnostic

Le portrait et diagnostic seront validés dans le cadre de l'élaboration de la planification stratégique 2024-2027.

Les personnes ciblées sont les délégués territoriaux et les administrateurs de Culture Côte-Nord auxquels s'ajoutent certains artistes et travailleurs culturels afin d'assurer une représentation de chacune des disciplines et du territoire. Des représentants des principaux partenaires sont aussi conviés à ce travail.

MILIEU CULTUREL

Tous les artistes et les organismes culturels nord-côtiers ne sont pas membres de CCN.

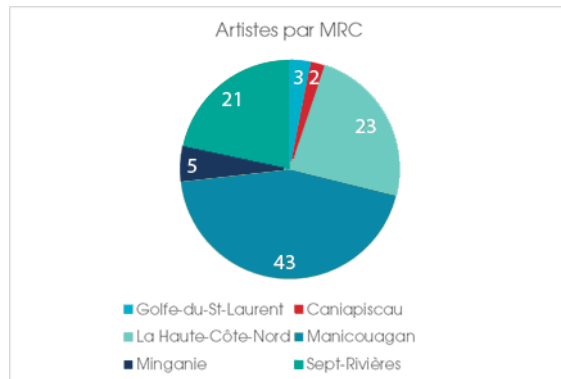
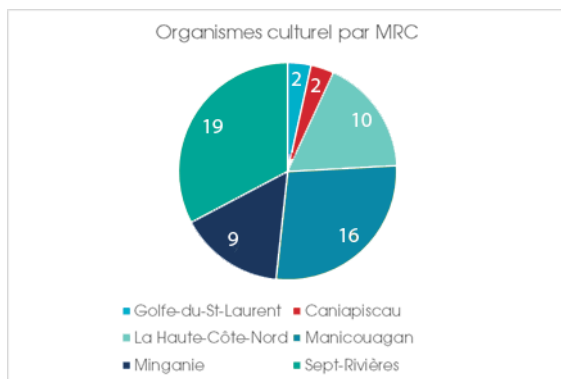
Cependant, notre base de données des membres est la seule source d'information détaillée que nous ayons afin de brosser le portrait du milieu culturel.

Le tableau suivant compare la répartition des acteurs culturels membres de CCN avec la répartition de la population de chacune des MRC. Les éléments surlignés en rouge indiquent une proportion d'acteurs culturels plus faible par rapport à la population, en vert une proportion supérieure. L'[annexe 1](#) présente certaines informations de façon plus détaillée.

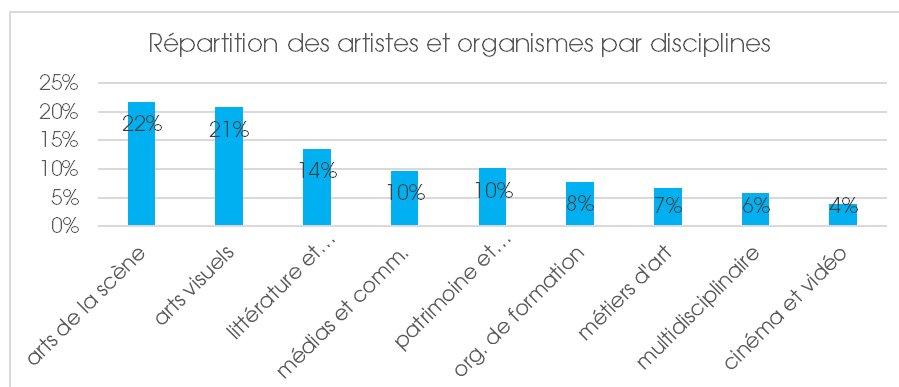
	Organismes culturels	Artistes	Population
Golfe-du-St-Laurent	3%	3%	5%
Caniapiscau	3%	2%	3%
La Haute-Côte-Nord	17%	24%	13%
Manicouagan	28%	44%	34%
Minganie	16%	5%	6%
Sept-Rivières	33%	22%	39%

Deux territoires se démarquent : La MRC La Haute-Côte-Nord accueille une plus grande proportion d'artistes et d'organismes culturels tandis que la MRC de Sept-Rivières en compte moins.

58 organismes culturels et 97 artistes sont membres de Culture-Côte-Nord



En ce qui concerne les disciplines, 50 % se trouvent dans les arts de la scène, les arts visuels et la littérature. Les médias communautaires, encore nombreux dans la région, s'illustrent aussi, suivis du patrimoine et de la muséologie et des organismes de formation (musique et danse). Peu de professionnels œuvrent en métiers d'art ainsi que dans les arts multidisciplinaires, le cinéma et la vidéo.



Le 2/3 de ces acteurs culturels œuvrent comme professionnels, les autres sont en voie de professionnalisation ou en loisir.

Seulement le tiers des artistes se considérant comme professionnels ou en voie de professionnalisation lors de leur adhésion à Culture Côte-Nord sont membres de l'association ou regroupement disciplinaire les représentants.

Disciplines	Nombre d'artistes membres CCNA ^A	Nombre de ceux-ci aussi membres de leur association/regroupement
Arts visuels	32	6 (RAAV)
Littérature	16	8 (7 UNEQ et 1 RCQ)
Arts de la scène	12	5 (4 UDA et 1 APASQ)
Métiers d'art	6	2 (CMAQ)

A) Les membres « loisirs » sont exclus ainsi que les organismes

Cette situation nous questionne. Est-ce lié au fait que ces artistes n'identifient pas de plus-value à s'associer à leurs pairs ou qu'ils ne se considèrent pas suffisamment professionnel ?

Nous comptons 42 organismes culturels professionnels dont 14 ont une mission régionale.

	Professionnel	Mission régionale	Semi-professionnel et amateurs
Arts de la scène	9	3	6
Médias	9	2	0
Patrimoine et muséologie	7	3	3
Formation	7	0	2
Littérature et conte	5	4	0
Arts visuels	3	1	1
Autres	2	1	4
TOTAL	42	14	16

La question du soutien aux organismes régionaux a été résolue grâce à l'entente de partenariat territorial MRC-CALQ-MAMH 2022-2025. En vertu de cet accord, les MRC ont convenu que les projets seraient évalués uniquement selon les critères du CALQ, sans tenir compte de la localisation des organismes sur la Côte-Nord.

Cependant, le soutien par le biais des autres fonds municipaux est toujours lié à l'adresse du siège social, à la portée locale des activités offertes et parfois même à l'adresse des administrateurs.

Arts visuels et métiers d'art

Panache Art actuel est le seul diffuseur reconnu en arts visuels sur la Côte-Nord. Il a conclu des ententes avec des organisations à Baie-Comeau et à Sept-Îles pour diffuser quelques fois par année des artistes professionnels et de la relève. Cependant, cet organisme ne vise pas que les artistes nord-côtiers.

L'accès à un lieu de diffusion professionnel ([reconnu](#)) et à une sélection par le biais d'un jury de pairs sont à la base de la reconnaissance du statut professionnel pour un artiste en arts visuels ou un artisan en métiers d'art. Un autre élément de [la Loi](#) sur le statut de l'artiste est de pratiquer son art pour son propre compte moyennant rémunération.

Cette reconnaissance est essentielle afin d'avoir accès aux différents programmes de soutien (Répertoire culture à l'école, intégration des arts à l'architecture, CALQ, ...).

Pour le programme d'intégration des arts à l'architecture, lorsque le nombre d'artistes reconnus dans une région est insuffisant (ce qui est le cas actuellement), les artistes des régions limitrophes sont alors invités à participer aux appels à projet de la région.

Certaines municipalités offrent des espaces de diffusion (festival, foire, événement, bibliothèque, salle de spectacle, salle communautaire, bureau municipal).

Cependant rares ou inexistantes sont celles qui offrent un cachet à l'artiste et qui mandatent un jury de pairs pour la sélection. Aucune municipalité nord-côtière n'a fait les démarches afin de faire reconnaître un lieu d'exposition.

Les organismes muséaux possèdent des lieux propices à la diffusion, mais encore là, aucun n'a fait les démarches afin de faire reconnaître leur lieu d'exposition.

Plusieurs artistes sont aussi diffusés par le biais des restaurants, bistrots et hôtels de la région. Enfin, quelques rares artistes en arts visuels et artisans en métiers d'art ont leur propre galerie.

Les lieux de diffusion professionnels sont rares sur la Côte-Nord ce qui affecte négativement la professionnalisation et le maintien du statut professionnel des artistes.

Arts de la scène

À l'exception de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, toutes les autres MRC ont une salle de spectacle sur leur territoire.

Certaines sont gérées par un comité de spectacle (Forestville, Fermont, Havre-Saint-Pierre) et d'autres par un organisme à but non lucratif (Baie-Comeau, Port-Cartier, Sept-Îles) financé en partie par le CALQ (soutien à la mission). Le Festival de la chanson de Tadoussac est aussi financé au fonctionnement mais par le biais de la SODEC.

Certaines de ces salles offrent des conditions avantageuses aux artistes ou organismes nord-côtiers, mais la diffusion « locale » ne fait pas partie de leur mandat premier.

L'Ouvre-Boîte culturel est un espace culturel alternatif de diffusion des arts et de la culture dans la région de la Côte-Nord. Il vise à mettre en valeur les artistes locaux et soutenir la relève dans ses démarches de professionnalisation.

Plusieurs festivals ont cours durant l'année sur la Côte-Nord, outre le Festival de la chanson de Tadoussac, et certains mettent de l'avant les artistes locaux.

Les compagnies de théâtre (2) et de danse (2) professionnelles ont l'obligation de respecter les conditions édictées par les conventions (UDA) afin de maintenir leur statut. Leurs activités de création et de production exigent des moyens (temps, locaux, équipements, etc.) importants. Aucune n'est soutenue au fonctionnement.

Les enjeux financiers sont donc fort élevés considérant leurs offres nichées et les limites d'assistance.

Littérature

La région compte une seule maison d'édition accréditée. Le Salon du livre de la Côte-Nord offre une certaine visibilité aux auteurs·trices d'ici par le biais notamment du prix Myriam-Caron.

L'appui des bibliothèques municipales à la diffusion et à la promotion des créateurs d'ici est très variable. Voir la section portant sur les bibliothèques.

Parmi les écrivain.e.s publié.e.s, certains le sont par le biais de maison d'éditions reconnues et d'autres à compte d'auteurs. La moitié sont membres d'une association professionnelle.

Le conte est très peu représenté comme art littéraire dans la région. Une artiste professionnelle est membre du Regroupement des conteurs du Québec et un festival y est dédié, le Festival Innucadie.

Autres disciplines

Les représentants des arts multidisciplinaires, médiatiques, numériques, en cinéma et vidéo sont très peu nombreux sur la Côte-Nord. Tous les enjeux mentionnés ci haut sont tout aussi élevés pour eux.

Organismes de formation

Les écoles de musique et les académies de danse sont présentes sur la Côte-Nord à l'exception des MRC de Caniapiscau et du Golfe-du-Saint-Laurent.

Parmi les membres de CCN, 7 sont soutenus au fonctionnement par le MCC en raison de leur mission axée sur l'accès aux conservatoires. Cette mission exige l'emploi de musiciens et danseurs professionnels donc une capacité à offrir des conditions de travail pertinentes : horaire, salaire, milieu de vie. En contrepartie, ces écoles sont des éléments essentiels dans l'attraction et la rétention de la population.

Patrimoine

En raison de son histoire millénaire liée à la culture innue et de son rôle prépondérant dès l'arrivée des Européens, la Côte-Nord possède une grande richesse sur les plans archéologique, historique et patrimonial. CCN compte 10 organismes œuvrant dans cette discipline dont la moitié se retrouvent en Manicouagan.

Musées et centres d'interprétation

Les organismes muséaux, afin de pouvoir être soutenus au fonctionnement par le MCC, doivent d'abord être accrédités. Cette accréditation exige un investissement de ressources importantes, des connaissances en muséologie et la mise en place de plusieurs politiques et programmes, le tout sans programme de soutien dédié.

Actuellement, cinq organismes nord-côtiers sont agréés mais seulement trois d'entre eux sont financés au fonctionnement. De plus, ce soutien est nettement insuffisant pour assurer la pérennité de leurs opérations et encore moins de leur développement.

Plusieurs petits musées et centres d'interprétation nord-côtiers, notamment dans le Golfe-du-Saint-Laurent, ne sont pas membres de CCN.

La Société des Musées du Québec (SMQ) s'applique à positionner les institutions muséales au sein de l'industrie touristique afin qu'elles demeurent incontournables en matière de tourisme culturel.²

Circuits patrimoniaux

Plusieurs municipalités et MRC ont développés des circuits patrimoniaux sur leur territoire. Certains sont toujours en place, d'autres non. L'implication bénévole à la base de ces circuits est l'une des causes du replis des activités.

Patrimoine immatériel

Le patrimoine culturel immatériel comprend, selon l'[UNESCO](#), « les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel ». Considérant la richesse de l'histoire de la région, le patrimoine immatériel est un atout important. La culture innue, certains métiers traditionnels (par exemple la boulangerie) et l'œuvre des différents Cercles des fermières en sont la preuve. Peu de données, cependant, sont disponibles pour en dresser un inventaire.

Un projet soutenu par la Table patrimoine et muséologie de CCN a été lancé par le Musée régional de la Côte-Nord soutenu par Tourisme Côte-Nord et CCN. Il vise à mettre en place un parcours expérientiel sur le territoire nord-côtier.

Médias et communication

La Côte-Nord compte 33 organismes médiatiques, dont 3 de niveau national : Radio-Canada, Télé-Québec et TVA. Plus du tiers sont membres de CCN. Parmi les non-membres, nous retrouvons essentiellement les entreprises privées et les médias autochtones.

	Communautaire	Privé	Société d'état	Total
Radio	15	4	1	21
Télévision	5	2	1	8
Journal	3	1	0	4

Les médias communautaires sont moins présents dans les MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières. Les radios communautaires sont très présentes dans les MRC de la Minganie et du Golfe-du-St-Laurent (75%).

² SMQ, rapport annuel 2022-2023, page 13

Pour les médias écrits, les journaux communautaires sont Le Trait d'union du Nord, Le Portageur et La voix des Premières Nations. Les Éditions nordiques publient un journal hebdomadaire pour les MRC de La Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Sept-Rivières.

La majorité des radios communautaires sont membres de l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec. Seul Le Trait d'union du Nord est membre de l'association des médias écrits communautaires. Le MCC soutient les médias communautaires de la région à l'exception des 8 médias autochtones.

Processus artistique

Dans chacune des disciplines artistiques, le processus compte les mêmes étapes :



La recherche et la médiation peuvent aussi intervenir durant ce processus. Les activités peuvent aussi se dérouler en résidence.

Très rares sont les artistes et les organismes culturels ayant accès à des lieux de recherche, de création et de production à des tarifs avantageux.

La Ville de Baie-Comeau, autrefois un modèle en ce sens, a considérablement réduit le soutien qu'elle offrait.

Les programmes de financement « au projet » ne permettent pas de financer des dépenses récurrentes.

Seuls les organismes de formation reconnus par le MCC et les diffuseurs en arts de la scène soutenus par le CALQ ou la SODEC sont encore soutenus en partie par le milieu municipal nord-côtier.

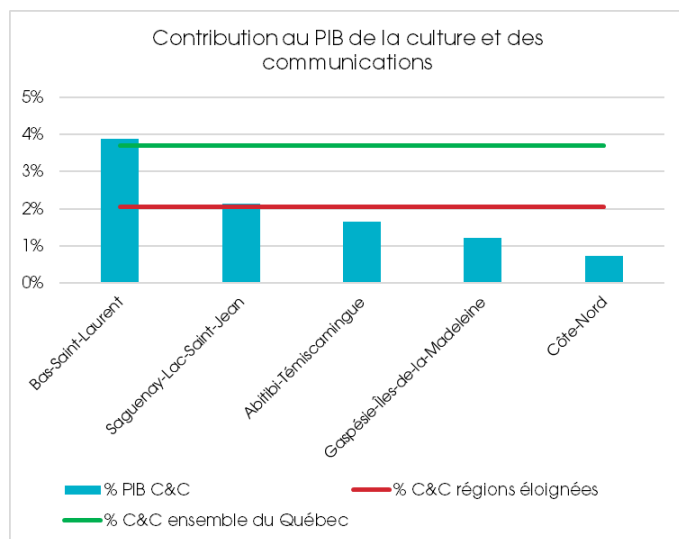
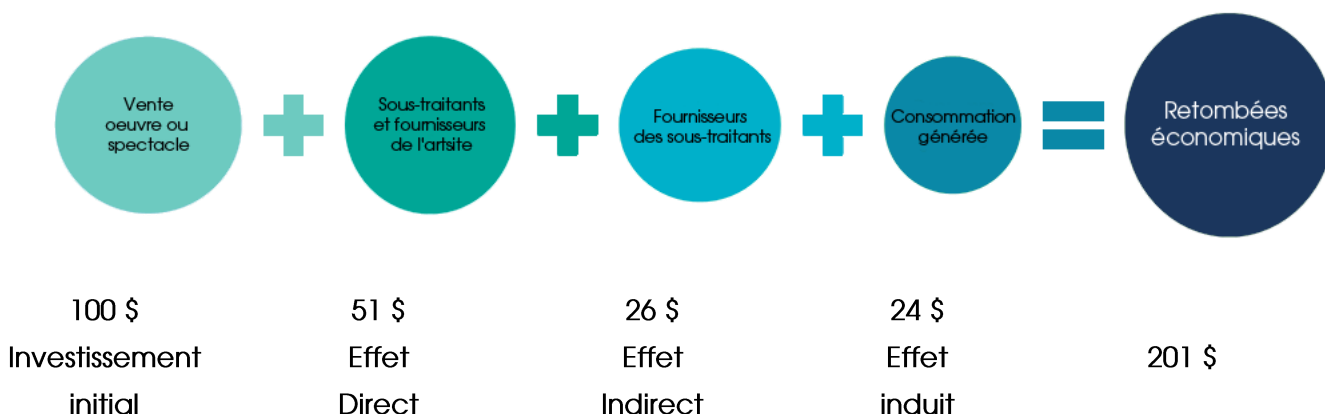
Développement des compétences

La professionnalisation des artistes et des travailleurs culturels requiert un plan de développement des compétences. À notre connaissance, peu d'artistes en mettent un en place, et peu d'organisations encadrent leur personnel dans cette démarche.

Retombées économiques

Les retombées de la culture sur l'économie sont intéressantes dans la majorité des régions du Québec. Les statistiques canadiennes démontrent les rendements suivants pour ces industries³.

Ce rendement se décortique ainsi



La part du produit intérieur brut (PIB) provenant de la culture et des communications sur la Côte-Nord est très inférieure à celle des autres régions éloignées et de l'ensemble du Québec.

Cette situation s'explique par la non-diversification des industries, le très faible taux d'entrepreneuriat et de littératie dans notre région comme expliqué plus loin.

Cela se reflète donc sur le nombre d'emploi dans le milieu culturel qui se retrouvent essentiellement dans les médias (54 %).

³ Statistiques Canada, 2018

Entrepreneuriat artistique

Le secteur des arts et de la culture évolue dans un écosystème en constante transformation. Les artistes et les organismes artistiques sont de plus en plus appelés à développer leurs compétences entrepreneuriales, notamment en recherche de financement, en gestion de projets, en communication et marketing.

Les recherches ont permis de relever plusieurs ressources en entrepreneuriat disponibles partout au Québec. On constate toutefois que les ressources en entrepreneuriat général sont beaucoup plus nombreuses que celles directement liées au domaine artistique. Malheureusement, la plupart des artistes et des organismes culturels ne s'identifient pas aux modèles d'affaires soutenus par les ressources dédiées à l'entrepreneuriat général.

Sur la Côte-Nord, les ressources dédiées à l'entrepreneuriat général sont peu connues des acteurs du milieu culturel et confirment recevoir très peu ou pas de demande de la part des acteurs culturels.⁴ Elles ne sont pas outillées, n'ont pas les connaissances des particularités des pratiques culturelles, pour les accompagner adéquatement.

Les ponts à construire demanderont des ajustements des deux côtés, aussi bien dans les perceptions respectives de chaque milieu que dans les modes de fonctionnement et de collaboration. Parmi les enjeux à adresser dans les prochaines années, nous notons :

- **La sensibilisation**
 - Des acteurs culturels : plusieurs ne s'identifient pas comme entrepreneur malgré la forte corrélation des activités et de l'état d'esprit.
 - Des acteurs municipaux et socioéconomiques : plusieurs ne mesurent pas l'importance des retombées économiques et sociales du milieu culturel.
- **Les partenariats**
 - Avec les organismes de soutien au développement de l'économie sociale dont les modèles d'affaires se rapprochent de ceux des acteurs culturels.
 - Avec les institutions d'enseignement, dont l'UQAR, afin de développer des outils d'accompagnement et d'acquérir des connaissances scientifiques afin de mieux accompagner le développement des compétences entrepreneuriales des acteurs culturels.
 - Avec le milieu municipal afin de créer des environnements propices au développement du milieu culturel.
 - L'inventaire des ressources (lieux, équipements) disponibles pour la création, la production et la diffusion sur le territoire.
 - Avec les Centres de services scolaires avec des formations comme « Lancement d'une entreprise » et « Gestion d'une entreprise »

⁴ Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec, Portrait de l'entrepreneuriat artistique, août 2023

Numérique

Le niveau de littératie numérique est très bas sur le territoire nord-côtier. Plusieurs éléments contribuent à la situation :

- L'agent de développement numérique de CCN est le seul dédié pour le milieu culturel; le milieu sociocommunautaire n'en a pas.
- La majorité des organismes culturels sont gérés par des bénévoles n'ayant ni l'expertise ni le temps de la développer.
- L'inexistence de pôle d'expertise en numérique au privé contrairement à plusieurs autres régions (entreprises privées spécialisées, hubs, etc.). L'appui des milieux de l'éducation (université et Cégep) et des affaires est essentiel.
- Le niveau d'éducation et de littératie inférieur à l'ensemble du Québec.
- Le vieillissement accéléré de la population.
- Les programmes d'aide aux projets numériques visent des projets de grande envergure (> 100K\$) alors que les besoins les plus urgents sont moins importants (site web transactionnel, découvrabilité, etc.)

Les besoins sont importants :

- Couverture réseau sur l'ensemble du territoire
- Diffusion numérique
- Lieux de création (art numérique, vidéo, cinéma)
- Art public intégré à la nature

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tout comme le préconise l'UNESCO depuis 2010 :

« La Culture est, dans toutes ses dimensions, une composante essentielle du développement durable. En tant que domaine d'activité, elle contribue puissamment – par le biais du patrimoine matériel et immatériel, des industries créatives et des divers moyens d'expression artistique – au développement économique, à la stabilité sociale et à la protection de l'environnement. »

Malheureusement, la [Loi sur le développement durable](#) exclut encore la culture comme l'une des dimensions essentielles au même titre que l'environnement, le social et l'économique. Cependant, parmi les principes qui sous-tendent la loi, nous comptons la protection du patrimoine culturel et le Québec a adopté [l'Agenda 21 de la culture](#) en 2011.

La Côte-Nord, région riche en ressources et considérée comme éloignée, requiert une approche de développement qui accorde une importance particulière à la culture, la considérant comme un élément essentiel voire fondamental pour bâtir son avenir. Le portrait présenté dans les sections suivantes appuie la nécessité et l'urgence d'agir.

Parmi les principaux enjeux à adresser dans les prochaines années, il faudra poursuivre les démarches visant à démontrer la pertinence de la culture dans le développement des communautés :

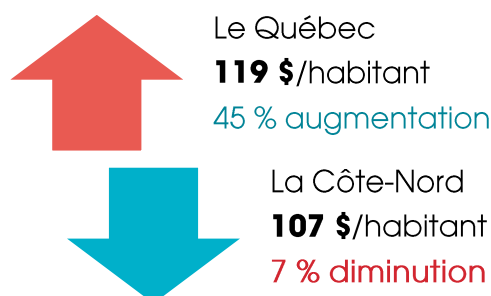
- Pour le milieu culturel
 - Une certaine vision des arts et de la culture comme un champ et une pratique purement individuelle
 - Une pratique en silo ou peu d'implication dans les démarches collaboratives
- Pour le milieu municipal et socioéconomique
 - Une méconnaissance du milieu culturel et de ses enjeux
 - Un appui aux projets, à des interventions spécifiques plutôt que la mise en place de soutien à la pérennisation et au développement du milieu culturel
 - Un manque de compétences pour accompagner des démarches visant à utiliser le pouvoir de la culture pour le développement des communautés.

INVESTISSEMENT ET SOUTIEN DES ARTS ET DE LA CULTURE

L'[annexe 2](#) présente les informations de façon plus détaillée.

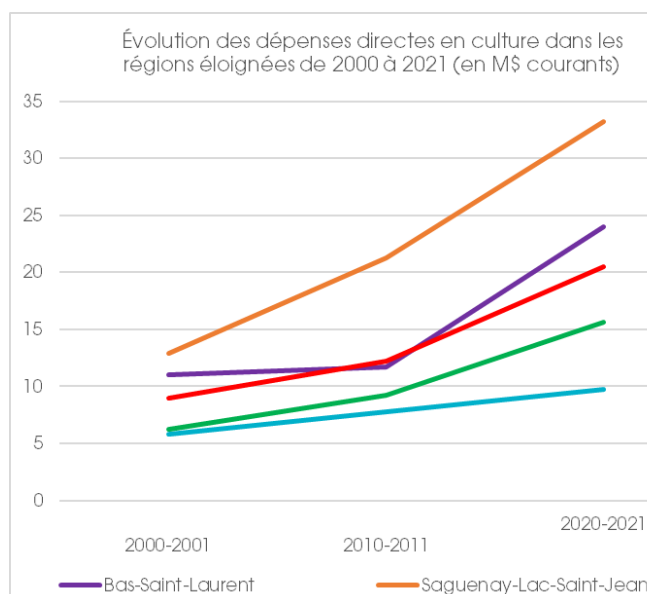
Gouvernement du Québec

En 2020-2021, la culture représentait 1,8 % du budget québécois pour un total de 2 351 M\$, soit 274 \$/habitant, une augmentation de près de 25 % par rapport à l'année précédente. Les dépenses externes (versements aux artistes, organismes, municipalités) ont varié sur la même période de la façon suivante :



Par rapport aux régions éloignées, la Côte-Nord est

- en dernière position en ce qui a trait aux dépenses directes en culture;
- montre aussi le plus faible investissement par habitant;
- est la seule région dont la proportion des dépenses externes a diminué;
- celle ayant la courbe la moins accentuée en termes de d'accroissement des dépenses directes.



Ministère de la Culture et des Communications

Le MCC offre différents programmes de financement : aide au fonctionnement, aide aux immobilisations, aide aux projets, intégration de l'art à l'architecture, entente de développement culturel, etc.

La Côte-Nord de 2017 à 2022 a reçu moins d'investissements que les autres régions éloignées. Pour une population semblable, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a reçu 1,5 fois plus que la Côte-Nord (40 M\$ vs 27 M\$).

Aide au fonctionnement

9,1 M\$ entre avril 2017 et mars 2022

La majorité des médias communautaires et des organismes de formation sont financés au fonctionnement ainsi que les deux organismes de regroupement (CCN et Institut Tshakapesh) et deux des organismes muséaux (MRCN et Archéo-topo). Ces ententes pluriannuelles ne sont **pas indexées** et ne couvrent généralement pas les coûts associés aux mandats confiés. L'ensemble des organismes culturels doivent diversifier leurs sources de revenus et doivent faire appel aux aides fédérales, régionales ou municipales, ainsi qu'à des revenus autonomes ou privés.

Autres programmes

13,1 M\$ entre avril 2017 et mars 2022

Ce montant est composé de montants confirmés par le biais des ententes de :

- développement culturel et des ententes pour agent de développement avec les MRC et les municipalités (31%) ainsi que les communautés autochtones et l'Institut Tshakapesh (69 %) de 4,4 M\$.
- aide aux projets dont la majorité avec des organismes culturels (65 %), des bibliothèques autonomes et le RBCN (23 %) ainsi que des municipalités et des organismes socioéconomiques (12 %) de 3,8 M\$
- aide aux immobilisations avec la ville de Sept-Îles (60%) et les diffuseurs de Baie-Comeau et Sept-Îles (28%) de 3,8 M\$

Il y a aussi 1,1 M\$ d'interventions particulières pour des organismes muséaux (69%, dont plus de la moitié s'apparente à du financement au fonctionnement) et à CCN (29 % qui correspond à un montant inscrit dans l'entente de fonctionnement) et moins de 1 % en bourses et prix.

Aucun organisme culturel nord-côtier n'a déposé une demande au programme Mécénat Placements Culture depuis sa création. Cependant, le MCC a ajouté le volet B au programme à la lumière du regroupement en cours de réalisation à Bale-Comeau.

Pour le programme Culture à l'école, CCN est en attente de réponse de la part du MCC depuis plus de 2 ans à la suite du refus des 15 demandes d'adhésion présentées.

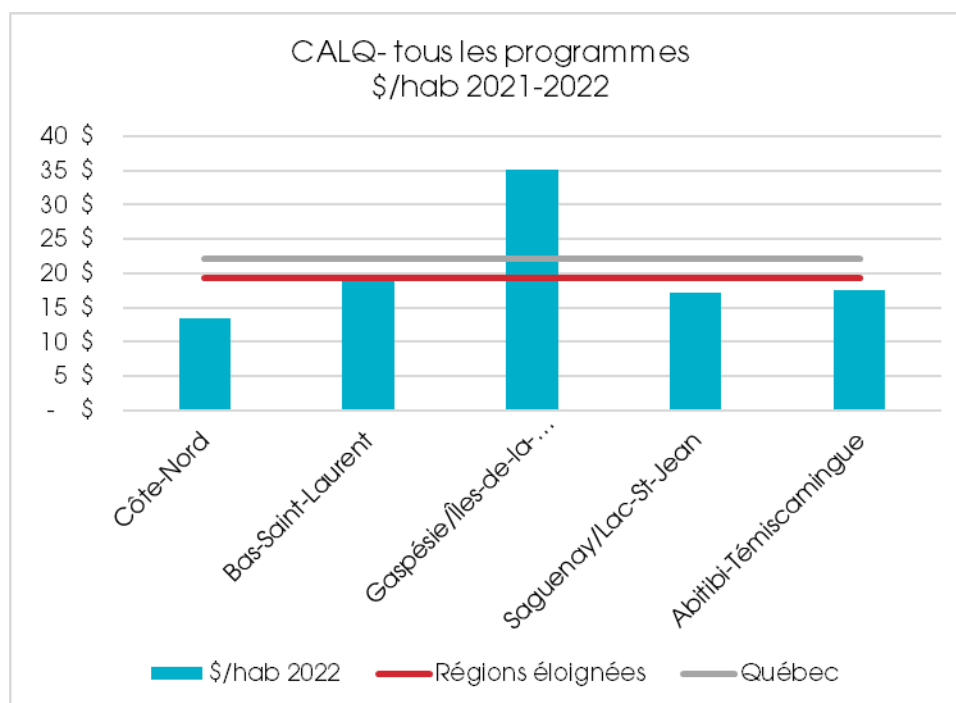
Pour le programme d'intégration des arts à l'architecture, les données financières ne sont pas disponibles.

Conseil des arts et des lettres du Québec

La mission du CALQ couvre autant les artistes que les organismes œuvrant dans les disciplines artistiques suivantes : cirque, arts multidisciplinaire, numérique et visuels, chanson, cinéma et vidéo, danse, humour, littérature et conte, métiers d'art, musique, pluridisciplinaire, recherche architecturale et théâtre.

La Côte-Nord arrive à la dernière position quant au financement reçu dans les régions éloignées. Haut du formulaire

La modicité du montant ne peut être expliquée uniquement par un facteur démographique.



Bien que l'accroissement de l'aide entre 2018-2019 et 2021-2022 a été plus important pour la région (56 %) que les régions éloignées (38 %) et le Québec (49 %), le montant par habitant demeure très faible.

Aide au fonctionnement

4,3 M\$ entre avril 2018 et mars 2022

Le CALQ soutien à la mission 4 organismes culturels sur le territoire nord-côtier : Panache art actuel et trois diffuseurs, soit le Centre des arts de Baie-Comeau, la Salle de spectacle Jean-Marc-Dion et le Café-Théâtre Graffiti. Les quatre compagnies en théâtre et en danse ne sont pas financées au fonctionnement.

Autres programmes

2,0 M\$ entre avril 2018 et mars 2022

Près de 45 % des aides confirmées par le CALQ entre avril 2018 et mars 2022 provient des multiples programmes qui comptent plusieurs volets et sont offerts aux artistes et organismes.

- 8 artistes et 13 organismes ont bénéficié d'au moins une aide financière.
- Culture Côte-Nord et l'Institut Tshakapesh ont un accord de partenariat avec le CALQ (134 000 \$ sur 4 ans)

Partenariat territorial

Par cette entente, le CALQ s'engage à financer à part égale le montant investi par les MRC et le MAMH. Depuis 2019, le MAMH y contribue à la hauteur du montant investi par les MRC.

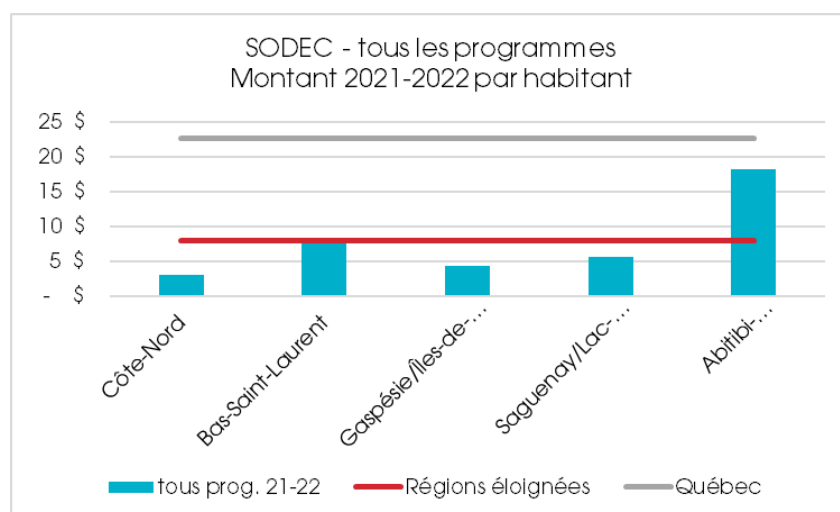
Donc, le montant total disponible pour les artistes et les organismes culturels est tributaire de la volonté des MRC.

L'entente 2022-2025 prévoit un montant de 460 000 \$, 20 % supérieur à l'entente précédente. L'analyse des résultats de l'entente 2019-2022 permet de ressortir les potentiels à développer :

- Dépôt de demande à chaque appel à projets
- Littérature et cinéma sous représentés
- Arts visuels en baisse
- Sept-Rivières et Minganie sous représentés
- Accroissement de la professionnalisation pour Caniapiscau et Golfe-du-Saint-Laurent

Société de développement des entreprises culturelles

La mission de la SODEC couvre l'audiovisuel, la musique et le spectacle (variétés), le livre et l'édition, les métiers d'art et le marché de l'art ainsi que le numérique.



La Côte-Nord arrive à l'avant dernière position quant au financement reçu dans les régions éloignées. La modicité du montant ne peut être expliquée uniquement par un facteur démographique.

Aide au fonctionnement

La SODEC finance au fonctionnement deux organismes nord-côtiers : le Festival de la chanson de Tadoussac et le Salon du livre de la Côte-Nord.

Autres programmes

Les deux festivals du film (Baie-Comeau et Sept-Îles) ainsi que la librairie agréée (Sept-Îles) bénéficient d'un soutien régulier de la SODEC.

Lors de la pandémie, des initiatives innovantes du Festival de la chanson de Tadoussac et du Salon du livre de la Côte-Nord ont été appuyées.

Les artisans en métier d'art déposent très peu de projets à la SODEC, de même que les artistes en cinéma et vidéo.

Municipalités

La Côte-Nord est la région éloignée où la part des dépenses municipales en culture pour :

- Salaires et avantages sociaux sont les plus élevés
- Entretien des immeubles et autres services municipaux sont les plus élevés
- **Subventions octroyées aux acteurs culturels est la plus basse**
- Les loisirs culturels est la plus élevée

De plus, sur la Côte-Nord la contribution des municipalités à leurs dépenses en culture (par rapport aux autres sources de revenus : subvention, tarification, etc.) se démarque ainsi :

- Les municipalités contribuent moins que la moyenne du Québec et que la majorité des régions éloignées
- La part de tarification de services aux citoyens est très supérieure à la moyenne du Québec et de la majorité des régions éloignées

Les MRC et les municipalités ayant signé une entente de développement culturel avec le MCC allouent principalement les aides financières aux acteurs culturels à partir de cette

dernière, qui se conforme aux objectifs du MCC plutôt qu'aux besoins réels des acteurs culturels ou de la communauté, et ce, en dépit de l'adoption d'une politique culturelle.

Les municipalités et les MRC continuent de financer les organismes culturels au projet, même si cela contribue à maintenir leur précarité.

Certaines octroient des financements pluriannuels et indexent leur montant d'aide, mais c'est la minorité.

Les processus d'analyse des projets (critères d'évaluation, qualification des membres du comité/pairs, etc.) sont opaques pour la majorité des municipalités. Chez certaines, les recommandations du comité peuvent être renversées lors du conseil municipal par des élus n'ayant pas évalué les dossiers. Les demandeurs ont rarement une rétroaction sur les motifs de refus partiels ou complets.

Les exigences de reddition de compte pour certaines sont fastidieuses considérant la faible valeur des montants accordés.

Les instances municipales diversifient très peu leurs sources de financement pour la culture afin de pouvoir accroître leur soutien au milieu culturel.

Bibliothèques

Les bibliothèques constituent souvent la grande part, sinon la totalité, des dépenses investies en culture par les municipalités nord-côtières.

Les bibliothèques autonomes (Fermont, Baie-Comeau, Sept-Îles et Port-Cartier) sont bien cotées et, sauf pour Port-Cartier, leur superficie réponds aux normes. Leur investissement par habitant est supérieur à la moyenne québécoise.

Les bibliothèques des autres municipalités investissent 44 % moins que leurs comparables au Québec (11\$/habitant versus 16 \$) tout en ayant des dépenses liées aux locaux 3 fois supérieure. La plupart de ces bibliothèques sont affiliées au Réseau Biblio de la Côte-Nord. Cet organisme culturel soutient ce réseau de 30 bibliothèques dans 28 municipalités. Dans le cadre de son mandat, il procède lui aussi à l'achat de livres et propose des services spécialisés (pour l'animation par exemple).

Pour l'achat de livres et les activités d'animation, principaux attraits pour leur clientèle, les bibliothèques affiliées nord-côtières se comparent ainsi :

\$ 2021/habitant	Côte-Nord - affiliées	Québec - affiliées	Côte-Nord - autonomes	Québec - autonomes
Achats de livres	1,18 \$	3,68	6,12 \$	5,11 \$
Animation	0,07 \$	0,37 \$	1,64 \$	0,60 \$

Alors qu'au niveau québécois, les bibliothèques autonomes investissent environ 1,5 fois plus que les bibliothèques affiliées en livre et animation, sur la Côte-Nord, les bibliothèques affiliées, comparativement aux bibliothèques autonomes, investissent 5 fois moins (livre) et 22 fois moins (animation).

L'**accessibilité des bibliothèques affiliées**, avec des horaires d'ouverture de moins de 8 heures par semaine pour la plupart, et souvent ouvertes moins de 3 heures par séance, pose des problèmes majeurs. En effet, ce manque d'accessibilité contribue à perpétuer plusieurs enjeux nord-côtiers (littératie, accès à la lecture pour les tous-petits, diffusion artistique et culturelle) au lieu de les adresser.

LA CÔTE-NORD

Géographie

Immensité

351 615 km² de superficie

236 503 km² terrestres

21 % du Québec

1 300 km de littoral d'ouest en est entre

Tadoussac et Blanc-Sablon

- 840 km par la route jusqu'à Kégaska... l'accès au reste du territoire de la MRC Le Golfe-du-Saint-Laurent est toujours limité à l'avion (lorsque la brume n'est pas au rendez-vous) et au bateau (pas en hiver).
- 584 km de forêt du nord au sud entre Schefferville et l'île d'Anticosti
- 567 km sur la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont
- 568 km en train entre Sept-Îles et Schefferville.
- 230 km séparent Baie-Comeau et Sept-Îles, les deux villes principales où la majorité des services *régionaux* se trouvent, un trajet à peine plus court que celui de Montréal à Québec (255 km).

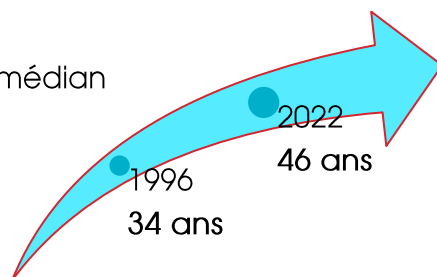


Démographie

Décroissance survenue de 1996 à 2022 ↓ **14 %**

Décroissance annoncée de 2021 à 2041 ↓ **10 %**

Âge médian



D'ici 2041, les régions éloignées seront les plus touchées par le vieillissement de la population et la Côte-Nord est celle qui sera la plus affectée.

L'[annexe 3](#) présente les informations de façon plus détaillée.

Socioéconomie

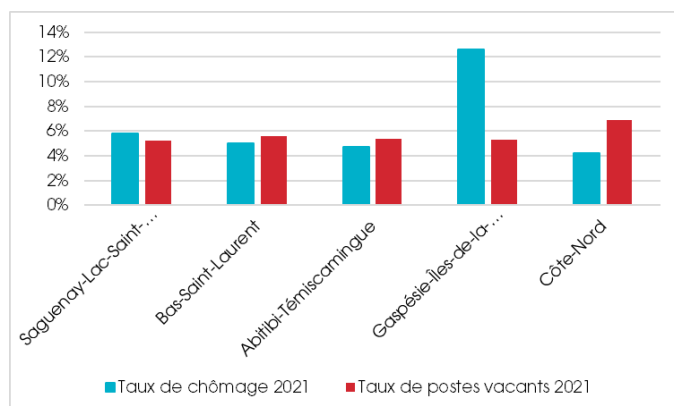
L'[annexe 4](#) présente les informations de façon plus détaillée.

Voici les principales données pour les MRC de la Côte-Nord⁵

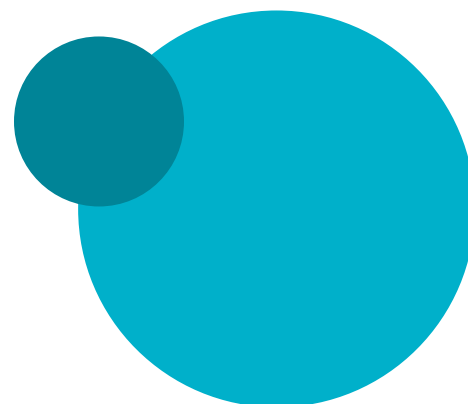
	Population 2021	Taux d'accroissement (pour 1 000)	Revenu disponible par habitant 2020	Taux de faible revenu des familles 2020	Taux de travailleurs 25-64 ans 2021	Valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales 2023	Indice de vitalité économique 2020	Quintile
La Haute-Côte-Nord	10 454	-3,5%	29 775 \$	5,8%	68,1%	127 529 \$	(12,90)	5e
Manicouagan	30 205	-0,2%	30 891 \$	5,4%	71,8%	159 083 \$	(3,30)	4e
Sept-Rivières	34 944	0,0 %	33 622 \$	5,3%	76,4%	221 583 \$	1,40	3e
Caniapiscou	3 849	-12,7%	44 497 \$	5,9%	84,3%	185 211 \$	7,10	1er
Minganie	6 458	3,1%	33 082 \$	5,9%	70,1%	152 046 \$	(3,10)	4e
Le Golfe-du-Saint-Laurent	4 633	1,7%	30 578 \$	7,4%	62,2%	102 417 \$	(11,90)	5e
Côte-Nord	90 543	-0,7 %	32 540 \$	5,6%				

Du point de vue strictement économique, Caniapiscou se démarque positivement des autres MRC. Cependant, comme l'indique la baisse de sa population, les conséquences du navettage sont désastreuses sur la vie en communauté. La Côte-Nord⁶ se compare ainsi avec les autres régions dites éloignées en ce qui concerne :

Taux de chômage et de postes vacants



La Côte-Nord a le plus bas taux de chômage et le taux de postes vacants le plus élevé.



⁵ Institut de la statistique du Québec, Panorama des régions du Québec, édition 2022, page 246

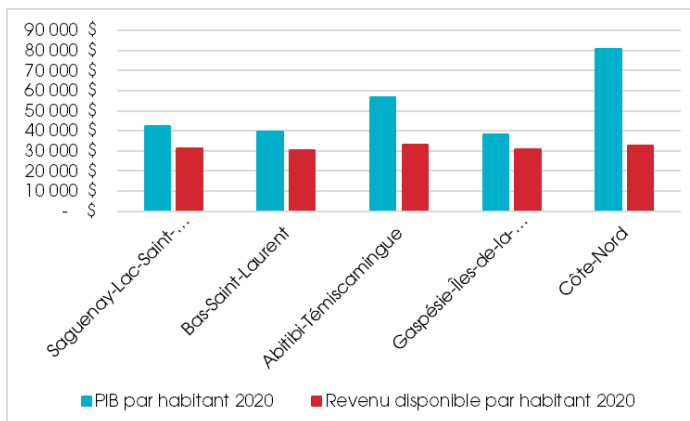
⁶ Idem, page 228

Produit intérieur brut et revenu disponible par habitant

Elle arrive en 2^e rang pour le **revenu** le plus élevé par habitant et en 1^{ère} pour le PIB.

Pour le PIB, elle arrive au 5^e rang pour sa croissance entre 2015 et 2020 au Québec.

L'industrie minière étant prédominante, la région a été moins affectée par la pandémie.



Pour le revenu/habitant, elle se classe au

7^e rang au Québec. Notons que Caniapiscau a le revenu le plus élevé de la province mais que La Haute-Côte-Nord se situe parmi les dernières MRC.

Diversité industrielle

La diversité industrielle favorise la résilience de l'emploi et la capacité d'atténuation des chocs économiques. Parmi les facteurs favorisant la diversification, notons la présence d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée, d'infrastructures de transport et de consommateurs.⁷

La Côte-Nord est en avant-dernière position pour la diversité industrielle, seule la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est en situation plus précaire. De plus, l'indice de diversité a décliné entre 2015 et 2020 sur la Côte-Nord.

Création d'emplois

La création d'emplois est l'indicateur par excellence du dynamisme économique régional.

Entre 2011 et 2021, la Côte-Nord est l'une des 3 régions ayant enregistré le recul le plus important.⁸

Cette baisse reflète son économie peu diversifiée qui est encore à la merci du prix des matières premières et des grands chantiers énergétiques.

⁷ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Portrait économique des régions du Québec, édition 2022, pages 34 et 35

⁸ idem, page 73

Entrepreneuriat

Selon les [recherches de l'OCDE](#), «les PME jouent un rôle majeur dans la croissance économique et ce sont elles qui créent la plupart des nouveaux emplois». Toujours selon l'OCDE, «un secteur entrepreneurial dynamique est indispensable au développement des entreprises... Certaines sont reconnues pour générer des concentrations d'entreprises dynamiques... [Le capital culturel, social et intellectuel](#) et les réseaux locaux favorisent leur développement.»

Malgré une augmentation importante (14 % entre 2011 et 2016), la région nord-côtière affiche toujours l'un des plus faibles taux d'entrepreneurs (1,5%) du

La dépendance aux ressources naturelles dans ces régions crée une barrière à l'entrée pour les nouveaux entrepreneurs, du fait de la nature très intense en capital de ces industries et des hauts salaires qu'elles offrent.³

Indice de vitalité économique

L'indice de vitalité économique (IVÉ) permet de comparer les municipalités, les MRC et les régions entre-elles. Entre 2015 et 2020, la Côte-Nord est l'une des 3 régions (avec la Mauricie et l'Estrie) qui a connu la croissance de l'indice de développement économique le plus marqué.

Cependant, elle est demeurée en 13^e position (sur 17).⁹ De plus, elle occupe l'avant-dernière place (juste avant la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) des régions sur la base de cet indice.

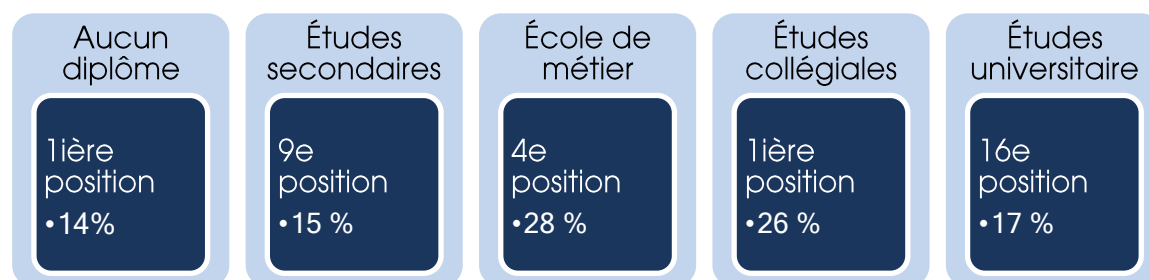
L'IVÉ des MRC nord-côtières varie beaucoup. La MRC de Caniapiscau se démarque par sa position dans le 1^{er} quintile, Sept-Rivières se situe dans le 3^e. Les autres MRC se positionnent dans le 4^e ou le 5^e.

Cette situation est partiellement compensée par des aides gouvernementales particulières (MAMH) afin d'appuyer le développement des MRC et des municipalités en plus grandes difficultés.

⁹ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Portrait économique des régions du Québec, édition 2022, page 13

Niveau de scolarité

Voici la position de la Côte-Nord/Nord-du-Québec sur les 16 régions du Québec¹⁰



Entre 2011 et 2021, la situation s'est améliorée pour la diplomation au niveau des études secondaires et collégiales.

Cette situation reflète bien la structure économique de la région. Cependant, « sur le plan individuel, le fait de détenir un diplôme d'études secondaires indique généralement un niveau global de bien-être supérieur. En effet, cet indicateur est corrélé à d'autres dimensions du bien-être, dont les compétences, le revenu, le travail, la santé et l'engagement civique ».¹¹

Littératie

Le niveau de littératie de la population a un immense impact socioéconomique et culturel. En fait, les études établissent un lien de corrélation entre la précarité financière et les problématiques de littératie, elles s'alimentent et créent un cycle de vulnérabilité difficile à freiner.

- La Côte-Nord obtient un score de **59 % de la population** ne pouvant pas comprendre un texte plus long et complexe.
- Trois MRC obtiennent un score > 60 %

Parmi les causes potentielles, la pénurie de main-d'œuvre qui entraîne une entrée précoce sur le marché du travail et l'absence de pôle universitaire.

Considérant qu'historiquement les grandes entreprises de la région n'exigent peu ou pas de diplôme tout en offrant des salaires élevés, que nous n'avons que 2 Cégeps et que les antennes universitaires commencent à peine à se mettre en place... la situation nord-côtière s'explique assez facilement.

¹⁰ Institut de la statistique du Québec, Panorama des régions du Québec, édition 2022, page 48

¹¹ [Écart de diplomation selon le milieu socio-économique \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca), consulté le 2023-05-27

Cela demeure un enjeu criant pour le développement de l'économie du savoir ainsi que le pour le développement du milieu culturel.

La Fondation pour l'alphabétisation publiait en mai 2022 une [étude sur l'indice de vulnérabilité au Québec](#) qui portait sur la littératie et la grande vulnérabilité dans les principales villes.

- Pour Baie-Comeau, la situation est jugée « au vert » avec un indice de 3,67 %, donc inférieur à la limite de 4,5 %
- Pour Sept-Îles, la situation est jugée « au rouge » avec un indice de 8,92 % donc supérieur à l'indice maximal de 7,5%

Vulnérabilité chez les jeunes

Au regard de plusieurs statistiques en lien avec le développement des enfants, les résultats de la Côte-Nord se démarquent négativement de ceux de l'ensemble du Québec. Sur les 15 indicateurs étudiés¹²:

- 7 s'approchent (+ ou -) des résultats de l'ensemble du Québec
- 8 sont très en deçà des résultats québécois, dont 6 de façon significative :

Petite enfance	Adolescence
○ Développement cognitif et langagier des enfants de maternelle ○ Proportion de parents lisant ou racontant des histoires à leurs enfants âgés de 0 à 5 ans	○ Emploi rémunéré chez les jeunes au secondaire ○ Surplus de poids ○ Consommation régulière d'alcool ○ Consommation régulière de drogues

Il semble clair à l'étude de ces résultats que les problématiques énumérées dans le portrait socioéconomique de la région impactent directement sur celles vécues chez les jeunes nord-côtiers.

¹² Comité RAP Côte-Nord en collaboration avec Écobes-Recherche et transfert, Portrait de la situation des jeunes par MRC, avril 2019

LEXIQUE

Sigles

APASQ : Association des professionnels des arts de la scène du Québec
 BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 CAC : Conseil des arts du Canada
 CALQ : Conseil des arts et des lettres du Québec
 CCN : Culture Côte-Nord
 CMAQ : Conseil des métiers d'art du Québec
 MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
 MCC : Ministère de la Culture et des Communications
 MRC : Municipalité régionale de comté
 MRCN : Musée régional de la Côte-Nord
 OCCQ : Observatoire de la culture et des communications du Québec
 OCDE : Organisme de coopération et de développement économique
 RAAV : Regroupement des artistes en arts visuels
 RCRCQ : Regroupement des Conseils régionaux de la culture du Québec
 RCQ : Regroupement des conteurs du Québec
 SCACCQ : Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec
 SMQ : Société des Musées du Québec
 SODEC : Société de développement des entreprises culturelles
 UDA : Union des artistes
 UNEQ : Union des écrivains du Québec
 URLS : Unité régionale des loisirs et des sports

Définition des disciplines

L'OCCQ a développé en 2003 un [système de classification](#) qui fait la nomenclature de tous les domaines d'intervention des arts et de la culture au Québec. Les définitions ci-après sont extraites de ce système.

Arts de la scène

Ce domaine comprend les établissements dont l'activité principale est l'organisation, la production, la diffusion, la distribution ou la promotion de spectacles de théâtre, de théâtre lyrique, de musique, de danse ou de variétés.

Sont inclus les artistes indépendants qui créent et (ou) interprètent les œuvres présentées en spectacle, les établissements qui gèrent la carrière de ces artistes, les individus qui fournissent les compétences artistiques, créatrices ou techniques requises pour la présentation des spectacles et enfin les établissements de formation professionnelle en arts de la scène.

Enregistrement sonore

Ce domaine comprend les établissements dont l'activité principale est la production, la distribution ou la promotion de disques de musique ou d'autres types d'enregistrements sonores ou encore la prestation de services d'enregistrement sonore ou de services connexes.

Sont inclus les artistes indépendants qui créent et (ou) interprètent les œuvres destinées à l'enregistrement, les établissements qui gèrent la carrière de ces artistes, ceux qui éditent les œuvres musicales, les individus qui fournissent les compétences artistiques ou techniques requises pour la fabrication des enregistrements.

Sont considérés comme professionnels les artistes qui pratiquent un art pour leur propre compte, possèdent une compétence reconnue par leurs pairs dans leur discipline et créent des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques

Ce domaine comprend les établissements dont l'activité principale est la création, la production, la diffusion, la distribution ou la vente d'œuvres d'art originales ou de produits résultant de l'exercice des arts visuels, des métiers d'art ou des arts médiatiques. Sont inclus les artistes indépendants qui créent les œuvres, les établissements qui gèrent la carrière de ces artistes et les établissements de formation professionnelle.

Par arts visuels, on entend la peinture, la sculpture, l'estampe, le dessin, la photographie, les arts textiles, l'installation, la performance, la vidéo d'art ou toute autre forme d'expression de même nature.

Par métiers d'art, on entend la production artisanale d'œuvres utilitaires, décoratives ou expressives à travers l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière.

Par arts médiatiques, on entend la création d'œuvres d'expression, à caractère expérimental ou de recherche, impliquant l'utilisation du cinéma, de la vidéo, de l'enregistrement audio ou du multimédia.

Sont considérés comme professionnels les artistes qui pratiquent un art pour leur propre compte, possèdent une compétence reconnue par leurs pairs dans leur discipline et créent des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

Cinéma et vidéo

Ce domaine comprend les établissements dont l'activité principale consiste soit à créer, à produire, à distribuer, à diffuser ou à vendre des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles, que ce soit sur pellicule, bande magnétique ou tout autre support.

Une œuvre cinématographique ou audiovisuelle consiste en une séquence d'images dont la représentation ou la diffusion donne l'illusion du mouvement.

Lettres et bibliothèques ainsi qu'auteurs et traducteurs indépendants

Livres : Ce domaine comprend les établissements dont l'activité principale est la création, la production, l'édition, la diffusion, la distribution ou la vente de livres. Sont aussi inclus les écrivains et les artistes indépendants qui participent à la réalisation des livres, les établissements qui gèrent leur carrière.

Bibliothèques : Ce domaine comprend les établissements dont l'activité principale consiste à acquérir, traiter et diffuser des documents. Ces documents peuvent être imprimés ou se présenter sur d'autres supports. L'utilisation de ces supports est facilitée par un personnel qui oriente les usagers en fonction de leurs besoins d'information, de recherche, d'enseignement ou de loisir.

Auteurs·trices : Ce groupe comprend les auteurs professionnels de livres ou de périodiques dont l'activité principale consiste à créer sur une base indépendante des œuvres littéraires

ou non littéraires destinées à être éditées. Sont considérés comme professionnels les auteurs dont les œuvres sont publiées par un éditeur reconnu.

Traducteurs·trices : Ce groupe comprend les traducteurs professionnels dont l'activité principale consiste à traduire des textes sur une base indépendante. Sont considérés comme professionnels les traducteurs dont les traductions sont publiées par un éditeur reconnu ou dont au moins deux œuvres ont été portées à la scène dans un contexte professionnel.

Muséologie et patrimoine

Ce domaine comprend les établissements (y compris les travailleurs indépendants) dont l'activité principale porte sur la gestion, la protection, la conservation, la diffusion ou la promotion du patrimoine, des institutions muséales et des archives.

Par établissements du patrimoine, on entend les établissements dont l'activité principale consiste à étudier, acquérir, gérer, conserver, restaurer, protéger, entretenir des biens et des sites patrimoniaux, transmettre la culture traditionnelle, promouvoir et enfin mettre en valeur par des actions de sensibilisation, de diffusion et d'animation le patrimoine national, régional ou local. Le champ d'intervention de ces établissements correspond à ce que l'UNESCO appelle le patrimoine culturel matériel et immatériel, et les paysages culturels.

Le patrimoine se définit comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective, et transmis de génération en génération.

Par institutions muséales, on entend les établissements à but non lucratif, musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation, qui, outre les fonctions d'acquisition, de conservation, de recherche et de gestion de collections assumées par certains, ont en commun d'être des lieux d'éducation et de diffusion consacrés à l'art, à l'histoire et aux sciences.

Par centres et services d'archives, on entend les établissements dont l'activité principale consiste à acquérir, traiter, conserver et diffuser des documents inactifs de valeur permanente (archives historiques) et à gérer des documents actifs et semi-actifs.

Médias, communication et multimédias

Périodique : Ce domaine comprend les établissements dont l'activité principale consiste à éditer, à éditer et imprimer, à distribuer, à diffuser ou à vendre des périodiques, imprimés ou présentés sur support électronique. Un périodique est une publication éditée plus d'une fois par année, dont le contenu publicitaire ne dépasse pas 70 %, traitant de sujets d'intérêt général ou qui est spécialement consacrée à des études et informations documentaires sur des questions particulières : législation, finance, commerce, médecine, mode, sport, humour, etc. Sont considérés comme des périodiques, les revues, magazines, revues savantes, journaux quotidiens, hebdomadaires et autres journaux.

Radio et télévision

Ce domaine comprend les établissements dont l'activité principale consiste à créer, à produire, à distribuer ou à diffuser des émissions de radio ou de télévision.

Une émission de radio ou de télévision consiste en une séquence de sons ou d'images dans un but d'information ou de divertissement du public et qui est diffusée au moyen d'ondes électromagnétiques.

Sont inclus les professionnels et techniciens indépendants du domaine de la radio et de la télévision. Ces établissements produisent ou achètent les contenus et font la programmation

des émissions. Ils génèrent des recettes par la vente de temps d'antenne à des intérêts publicitaires, par l'obtention de dons et de subventions ou par la vente d'émissions.

Multimédias

Ce domaine comprend les établissements dont l'activité principale est la création, la production ou la distribution de produits multimédias à contenu documentaire, culturel, éducatif ou ludique se présentant sous la forme de cédéroms, de bornes interactives, de jeux pour ordinateurs, de sites Internet, de DVD-ROM, etc.

Sont inclus les travailleurs indépendants qui fournissent les compétences artistiques ou techniques requises pour l'élaboration de ces produits ainsi que les établissements de formation professionnelle dans le domaine du multimédia.

Par « produit multimédia », on entend un document numérique qui est interactif et qui réunit sur un même support plus d'un média (texte, son, images fixes ou animées).

Journalistes : Ce groupe comprend les professionnels dont l'activité principale consiste à commenter et rapporter des nouvelles ou commenter l'actualité dans la presse écrite ou électronique ou dans des agences de presse.

Définition des types de dépenses – gouvernement du Québec

Les dépenses internes de fonctionnement et d'investissement

Les dépenses de fonctionnement représentent les dépenses en salaires et traitements des employés ainsi que les dépenses relatives aux achats de biens et de services. Les dépenses d'investissement sont celles relatives à l'achat de terrains, d'équipements, de matériel ou d'immeubles, ou à la construction de ces derniers.¹³

Les dépenses externes

Cette catégorie regroupe les subventions et les contributions de fonctionnement et d'investissement aux arts et à la culture. Ces dépenses constituent l'aide financière accordée aux particuliers (bourses, prix, etc.), aux associations, aux organismes et aux entreprises du secteur des arts et de la culture, de même qu'aux administrations municipales.¹⁴

Les dépenses fiscales

Le ministère des Finances du Québec fournit les données relatives aux crédits d'impôt remboursables pour les domaines culturels *Livre et périodique*, *Arts de la scène*, *Cinéma et audiovisuel*, *Enregistrement sonore*, *Multimédia* et *Architecture et design*.¹⁵

¹³ OCCQ, Optique Culture, numéro 89, juin 2023, Institut de la statistique du Québec, page 16

¹⁴ OCCQ, Optique Culture, numéro 89, juin 2023, Institut de la statistique du Québec, page 16

¹⁵ OCCQ, Optique Culture, numéro 89, juin 2023, Institut de la statistique du Québec, page 16

RÉFÉRENCES

Association des médias écrits communautaires du Québec, Crise des médias, ce que nos journaux en pensent, novembre 2019

Comité RAP Côte-Nord en collaboration avec Écobes-Recherche et transfert, Portrait de la situation des jeunes par MRC, avril 2019

Compétence Culture, Analyse de la contribution économique de la culture, de l'impact de la pandémie et des mesures de soutien – rapport final, mai 2022

Compétence Culture, Diagnostic sur les enjeux et les priorités en ressources humaines du secteur culturel – Rapport final du sondage réalisé en mars et avril 2022, mai 2022

Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, Diagnostic régional et plan d'action 2014-2019 – Culture et communications, juillet 2014

Conseil des arts et des lettres du Québec, rapports annuels et appendices des exercices 2017-2018 à 2022-2023

Conseil des ressources humaines du secteur culturel, Étude d'information sur le marché du travail de la main-d'œuvre culturelle, 2019

Culture Bas-Saint-Laurent, Portrait et diagnostic culturel du Bas-Saint-Laurent, 2023

Culture Gaspésie, Portrait de la culture en Gaspésie et ses retombées, 2022

Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications, Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et le Conseil régional de la Culture et des Communications, Enjeux régionaux de développement en matière de culture et de communications, mai 2006

Fondation de l'entrepreneurship, Portrait global de l'entrepreneuriat dans la région de la Côte-Nord – rapport final, mars 2010

Giroux, Daniel, Les médias québécois d'information – État des lieux en 2022, mai 2022

Gouvernement du Québec, L'intégration de la dimension culturelle à l'école – document de référence à l'intention du personnel enseignant, 2003

Gouvernement du Québec, Loi sur le développement durable, mise à jour au 31 décembre 2023

Guillemette, Éric, La vision stratégique du développement, Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, coll. « Planification territoriale et développement durable », 2010

Hills Strategies Research Inc., Regards statistiques sur les arts, 2019

Institut de la statistique du Québec, bulletin no 71 « Optique culture », Les dépenses en culture des municipalités en 2018, juin 2020

Institut de la statistique du Québec, bulletin no 72 « Optique culture », Les conditions socioéconomique des artistes et des autres travailleurs des professions culturelles au Québec en 2016, septembre 2020

Institut de la statistique du Québec, bulletin no 86 « Optique culture », Les dépenses en culture des municipalités en 2020, février 2023

Institut de la statistique du Québec, bulletin no 89 « Optique Culture », Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2020-2021, juin 2023

Institut de la statistique du Québec, Bulletin d'analyse – Indice de vitalité économique des territoires, édition 2023

Institut de la statistique du Québec, Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2022

Institut de la statistique du Québec, Le Québec chiffres en main 2022, révisé le 16 mai 2022

Institut de la statistique du Québec, Panorama des régions du Québec, édition 2022

Institut de la statistique du Québec, Produit intérieur brut régional par industrie au Québec, édition 2022

Institut de la statistique du Québec, Système de classification des activités de la culture et des communications du Québec 2004, novembre 2003

KPMG, Portrait statistique des industries culturelles et créatives québécoise, MCC, rapport final, février 2022

Langlois, Pierre pour Fondation pour l'alphabétisation, Littératie et grande vulnérabilité au Québec, mai 2022

Langlois, Pierre pour Fondation pour l'alphabétisation, Estimation d'un indice de littératie par MRC, janvier 2023

Langlois, Pierre pour Fondation pour l'alphabétisation, La littératie au Québec : un regard local sur les enjeux, octobre 2021

Langlois, Pierre pour Fondation pour l'alphabétisation, Projection de l'indice de littératie au Québec en 2022 : un progrès qui met en lumière un enjeu important, septembre 2022

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Aménagement du territoire, La vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social, septembre 2006

Ministère de la Culture et des Communications, Cadre de référence – ententes de développement culturel, septembre 2019

Ministère de la Culture et des Communications, Plan d'action 2020-2022, Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Portraits statistiques régionaux en culture : Côte-Nord, mars 2012

Ministère de la Culture et des Communications en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde et le comité de liaison de l'Agenda 21 de la culture du Québec, Agenda 21 de la culture au Québec, 2012

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Portrait économique des régions du Québec, édition 2022

MRC de Caniapiscau, Politique culturelle, 2018

MRC de la Minganie, Politique culturelle, 2020

MRC de Manicouagan, Politique culturelle, 2022

MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, Politique culturelle, 2020

MRC La Haute-Côte-Nord, Politique culturelle, 2014

Organisme de coopération et de développement économique, Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale, juin 2000

Réseau BIBLIO de la Côte-Nord, Rapport annuel 2022-2023

Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec, Portrait de l'entrepreneuriat artistique, août 2023

Société de développement des entreprises culturelles, rapports annuels des exercices 2017-2018 à 2022-2023

Société des musées du Québec, rapport annuel 2022-2023

Unité régionale Loisir & Sport Côte-Nord, Portrait du loisir culturel sur le territoire de la Côte-Nord, janvier 2020

Ville de Baie-Comeau, Politique culturelle, 2018

Ville de Port-Cartier, Politique culturelle, 2006

Ville de Sept-Îles, Politique culturelle, 2004

Informations extraites de site internet

Gouvernement du Canada, le rôle des PME dans l'économie canadienne : <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/sme-pme/sme-roles-pme.aspx?lang=fra>

Institut de la statistique du Québec

- Culture et communications : <https://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/culture/index.html>

- Statistiques générales des bibliothèques publiques, par région administrative et pour l'ensemble du Québec :
https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER9IN2D951-99252612544QplTC&p_lang=1&p_m_o=MCC&p_id_raprt=3198#tri_tertr=00&tri_biblio=5&tri_pop=1
- Population 1996 à 2022 : https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/estimations-de-la-population-des-mrc#tri_pivot_1=09&tri_pivot_2=00
- Projection démographique, 2021-2041 :
https://statistique.quebec.ca/cartovista/demographie_prj_pop/index.html
- Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions :
<https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region>
- Écart de diplomation selon le milieu socio-économique :
<https://statistique.quebec.ca/en/produit/publication/indicateurs-progres-ecart-diplomation>

Ministère des affaires municipales et de l'Habitation

- Population 2023 et découpage territorial : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/organisation_municipale/cartotheque/Region_09.pdf
- Données financières des municipalités : <https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/finances-fiscalite-municipales/information-financiere/publications-financieres/rapport-financier>

Pour les horaires des bibliothèques :

<https://villeport-cartier.com/culture-et-loisirs/arts-et-culture/bibliotheque-municipale-le-manuscrit/horaire-douverture/>
<https://www.villedefermont.qc.ca/wp-content/uploads/2022/03/HORAIRE-REGULIER-BIBLI-1.pdf>
https://baiecomeau-test.hapax.inilibro.net/cgi-bin/koha/opac-page.pl?page_id=75
https://ville.sept-iles.qc.ca/fr/horaire-et-coordonnees_216/
<https://www.reseaubibliocn.qc.ca/fr/trouvez-votre-bibliotheque>

Informations obtenues par le biais de la Loi de l'accès à l'information

Pour les exercices 2017-2018 à 2021-2022 et pour chacun des programmes et types de subvention, le demandeur et le montant demandé, le bénéficiaire et le montant, sa provenance sur la Côte-Nord, ainsi que les totaux pour chacune de ces informations pour les régions éloignées.

MCC, le 2023-02-02 : informations transmises partiellement, il a été signifié que les informations sur les demandes n'étaient pas disponibles, seulement celles sur les financements autorisés l'étaient.

SODEC, le 2023-02-02 : informations transmises partiellement, il a été signifié que les informations sur les demandes n'étaient pas disponibles, seulement celles sur les financements autorisés l'étaient.

Pour le CALQ, l'ensemble de ces informations étaient disponibles dans les rapports annuels et leurs appendices ainsi que sur son site web pour le dernier semestre de l'année en cours.

ANNEXE 1 – MILIEU CULTUREL NORD-CÔTIER

Portrait détaillé

Tous les artistes et les organismes culturels nord-côtiers ne sont pas membres de CCN.

Cependant, notre base de données des membres est la seule source d'information détaillée que nous ayons afin de broser le portrait du milieu culturel.

Le tableau suivant présente le nombre de membres par catégorie et par MRC. Le total des membres considère 2 membres (organisation et son représentant) pour les catégories organisme culturel, municipalité et conseil de bande, autres organismes, entreprise-amie.

2023-2024	org cult	mun/CB	org autres	ami-entrep.	ami-ind	artistes	total de membres
Golfe-du-St-Laurent	2	2	0		2	3	13
Caniapiscou	2	2	0		1	2	11
La Haute-Côte-Nord	10	6	2	1	2	23	63
Manicouagan	16	4	8	1	3	43	104
Minganie	9	4	1		3	5	36
Sept-Rivières	19	2	3	2	2	21	75
	58	20	14	4	13	97	302

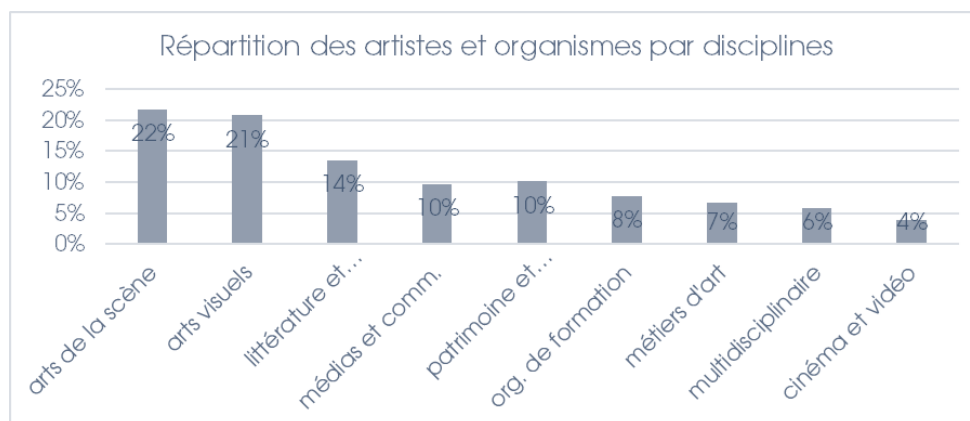
Le tableau suivant compare la répartition des acteurs culturels membres de CCN avec la répartition de la population de chacune des MRC. Les éléments surlignés en rouge indiquent une proportion d'acteurs culturels plus faible par rapport à la population, en vert une proportion supérieure.

	Organismes culturels	Artistes	Population
Golfe-du-St-Laurent	3%	3%	5%
Caniapiscou	3%	2%	3%
La Haute-Côte-Nord	17%	24%	13%
Manicouagan	28%	44%	34%
Minganie	16%	5%	6%
Sept-Rivières	33%	22%	39%

58 organismes culturels et 97 artistes sont membres de Culture-Côte-Nord



Le graphique suivant présente les membres du milieu culturel (organismes culturels et artistes) par disciplines artistiques.



En ce qui concerne les disciplines, 50 % se trouvent dans les arts de la scène, les arts visuels et la littérature. Les médias communautaires, encore nombreux dans la région, s'illustrent aussi, suivis du patrimoine et de la muséologie et des organismes de formation (musique et danse). Peu de professionnels œuvrent en métiers d'art ainsi que dans les arts multidisciplinaires, le cinéma et la vidéo.

Le 2/3 de ces acteurs culturels œuvrent comme professionnels, les autres sont en voie de professionnalisation ou en loisir. Seulement le tiers des artistes se considérant comme professionnels ou en voie de professionnalisation lors de leur adhésion à Culture Côte-Nord sont membres de l'association ou regroupement disciplinaire les représentants.

Disciplines	Nombre d'artistes membres CCN ^A	Nombre de ceux-ci aussi membres de leur association/regroupement
Arts visuels	32	6 (RAAV)
Littérature	16	8 (7 UNEQ et 1 RCQ)
Arts de la scène	12	5 (4 UDA et 1 APASQ)
Métiers d'art	6	2 (CMAQ)

A) Les membres « loisirs » sont exclus ainsi que les organismes

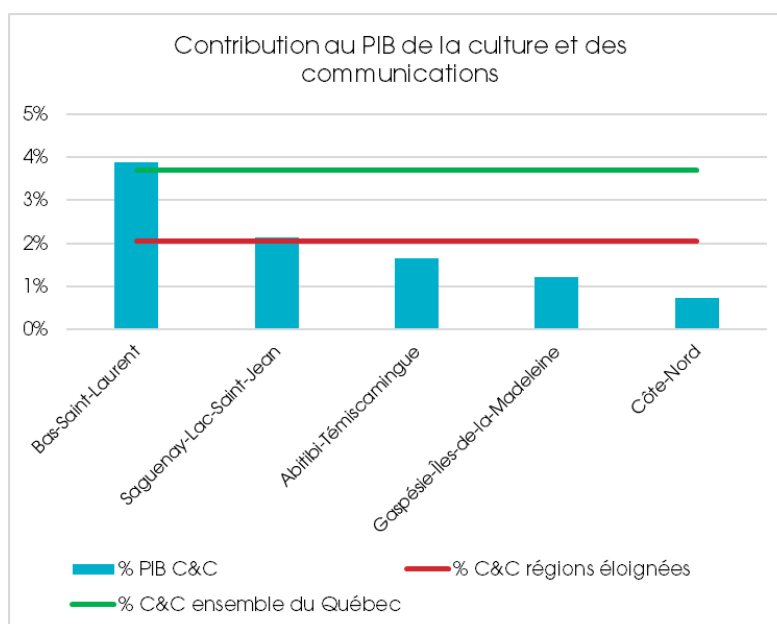
Nous comptons 42 organismes culturels professionnels dont 14 ont une mission régionale.

	Professionnel	Mission régionale	Semi-professionnel et amateurs
Arts de la scène	9	3	6
Médias	9	2	0
Patrimoine et muséologie	7	3	3
Formation	7	0	2
Littérature et conte	5	4	0
Arts visuels	3	1	1
Autres	2	1	4
Total	42	14	16

Retombées économiques

Le graphique suivant présente pour 2019 le % de contribution au PIB des industries de l'information et culturelles ainsi que des arts, spectacles et loisirs pour chacune des régions éloignées en comparaison avec l'ensemble du Québec et la moyenne des régions éloignées.¹⁶ Les données de 2019 ont été utilisées car les dernières données disponibles (2020) étaient fortement affectées par l'impact de la pandémie, particulièrement sur le secteur culturel.

¹⁶ <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/produit-interieur-brut-regional-par-industrie-quebec-edition-2022.pdf>, données consultées le 22-02-2024



La part du PIB provenant de la culture et des communications sur la Côte-Nord est très inférieure à celle des autres régions éloignées et de l'ensemble du Québec.

Une étude réalisée par KPMG pour le compte du MCC, et portant sur les données de Statistiques Canada permet de comparer la Côte-Nord aux autres régions éloignées¹⁷

	Nombre d'emplois C&C 2019	% des emplois de la région	% des emplois en C&C au Québec	Revenu moyen de 2015
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 205	1,9%	1,7%	35 668 \$
Bas-Saint-Laurent	1 417	1,6%	1,1%	29 581 \$
Abitibi-Témiscamingue	889	1,3%	0,7%	27 936 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	697	1,9%	0,5%	28 976 \$
Côte-Nord	522	1,3%	0,4%	34 559 \$

L'intensité de l'activité en culture et en communication (% des emplois de la région) de la Côte-Nord est la plus faible du Québec à 1,3 % alors que la médiane est à 1,8 %. Sa contribution aux emplois dans le secteur pour la province est aussi la plus faible. La répartition des emplois entre les sous-secteurs d'activité s'illustre de la façon suivante³¹

¹⁷ KPMG, Portrait statistique des industries culturelles et créatives québécoise, MCC, rapport final, février 2022, pages 54, 55, 58 et 59.

	arts	médias et audiovisuels	lieux de diffusion	communications créatives	design, graphisme et jeux vidéos
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18%	32%	19%	15%	16%
Bas-Saint-Laurent	20%	38%	24%	12%	6%
Abitibi-Témiscamingue	15%	42%	21%	15%	7%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20%	33%	34%	7%	6%
Côte-Nord	17%	54%	21%	8%	0%

Comme l'indique cette étude, le statut des emplois en régions éloignées est plus précaire considérant :

- la haute proportion des emplois à temps partiel
- la plus haute proportion des travailleurs autonomes
- l'absence d'institution d'envergure
- la précarité des organismes et entreprises culturelles

L'impact de l'industrie touristique est notable pour la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine¹⁸, en termes d'emploi mais aussi de la part plus élevée des lieux de diffusion (2^e position au Québec).

¹⁸ KPMG, Portrait statistique des industries culturelles et créatives québécoise, MCC, rapport final, février 2022, pages 35 et 36

ANNEXE 2 – INVESTISSEMENT ET SOUTIEN DES ARTS ET DE LA CULTURE

Les investissements culturels dans la région seront présentés en examinant les données du ministère de la Culture et des Communications (MCC), du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Les investissements du palier fédéral, ministère du Patrimoine Canadien (PC) et Conseil des arts du Canada (CAC), seront abordés. Finalement, la contribution du milieu municipal au soutien de la culture sera examinée.

Gouvernement du Québec

En 2020-2021, les dépenses totales de l'administration publique au titre de la culture s'élèvent à 2 351 M\$, soit 274 \$ par personne. Ce montant représente 1,85 % des dépenses consolidées du gouvernement¹⁹. Il se répartit ainsi²⁰ :

	2020-2021		2019-2020		Variation
	M\$	\$/hab	M\$	\$/hab	%
Dépenses internes ²¹	511,0	60 \$	498,1	58 \$	2,6 %
Dépenses externes ¹⁷	1 020,2	119 \$	703,3	83 \$	45,1 %
Dépenses directes	1 531,2	179 \$	1 201,4	141 \$	27,4 %
Dépenses fiscales ¹⁷	819,5	95 \$	685,9	81 \$	19,5 %
Total	2 350,7	274 \$	1 887,3	222 \$	24,6 %

¹⁹ OCCQ, Optique Culture, numéro 89, juin 2023, Institut de la statistique du Québec, page 1

²⁰ OCCQ, Optique Culture, numéro 89, juin 2023, Institut de la statistique du Québec, page 3, tableau 1

²¹ Voir lexique pour la définition

Le tableau suivant présente ces mêmes données pour les régions dites éloignées.

	2020-2021 ²²					Variation dépenses directes 19-20/20-21
	Internes M\$	Externes M\$	Directes M\$	% externes/directes	Directes \$/habitant	
Abitibi-Témiscamingue	5,4	15,0	20,5	73 %	138 \$	4%
Bas-Saint-Laurent	6,8	17,2	24,0	72 %	121 \$	9%
Côte-Nord	2,7	6,9	9,7	71 %	107 \$	-3%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3,8	11,8	15,6	76 %	172 \$	5%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	8,1	25,1	33,2	76 %	119 \$	30%
Régions éloignées	26,8	76,0	103,0	74 %	128 \$	11 %
Ensemble du Québec	511,0	1 020,2	1 531,2	67 %	179 \$	27 %

Les dépenses directes en culture ont augmenté de 27 % au Québec. Cette hausse se répercute dans toutes les régions, **sauf la Côte-Nord** (diminution de 3 %) et le Nord-du-Québec (diminution de 4 %).²³

Les dépenses externes, donc les investissements dans le milieu culturel et le financement municipal, en 2020-2021 ont augmenté de 45 % sur l'ensemble de la province, mais ont subi une **baisse de 7 % sur la Côte-Nord qui est la seule région à avoir été défavorisée.**

Par rapport aux régions éloignées, la Côte-Nord est

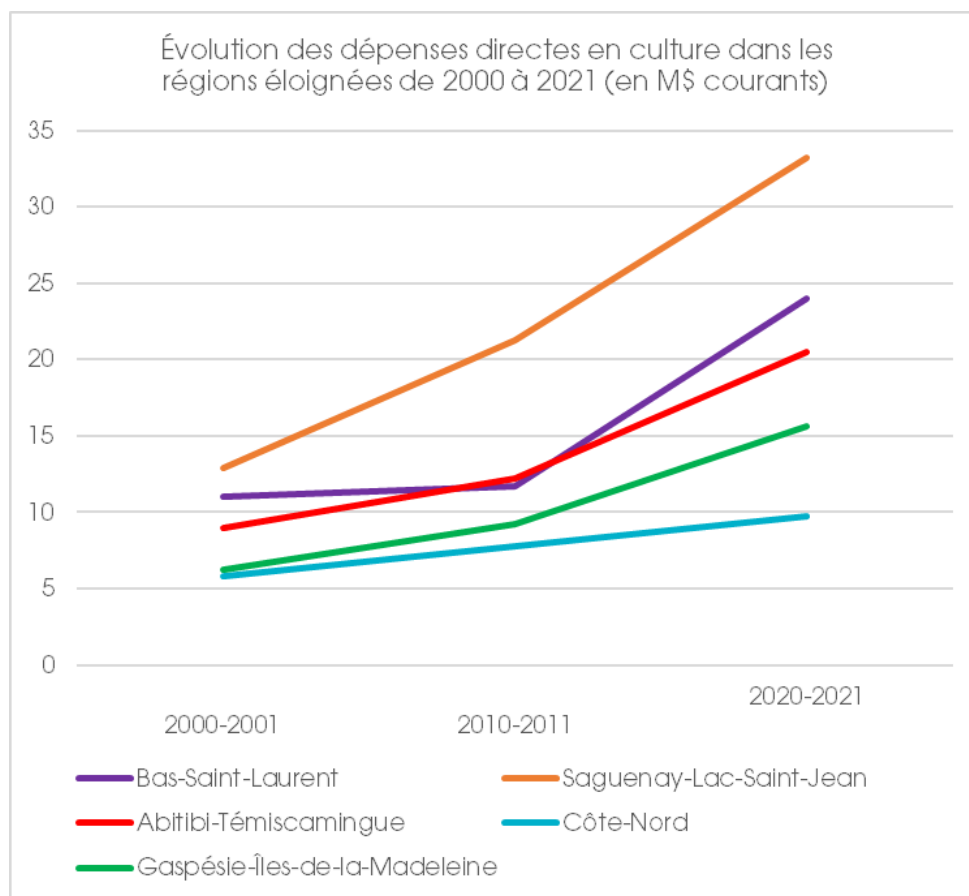
- en dernière position en ce qui a trait aux dépenses directes en culture;
- montre aussi le plus faible investissement par habitant;
- est la seule région dont la proportion des dépenses externes a diminué.

Dans une perspective d'évolution, le graphique suivant illustre les dépenses directes en culture des régions éloignées de 2000 à 2020²⁴.

²² OCCQ, Optique Culture, numéro 89, juin 2023, Institut de la statistique du Québec, tableau 5 page 11

²³ OCCQ, Optique Culture, numéro 89, juin 2023, Institut de la statistique du Québec, page 2

²⁴ Portrait et diagnostic culturel du Bas-Saint-Laurent 2023, graphique no 10 page 41 et OCCQ, Optique Culture, numéro 89, juin 2023, Institut de la statistique du Québec, tableau 5 page 11



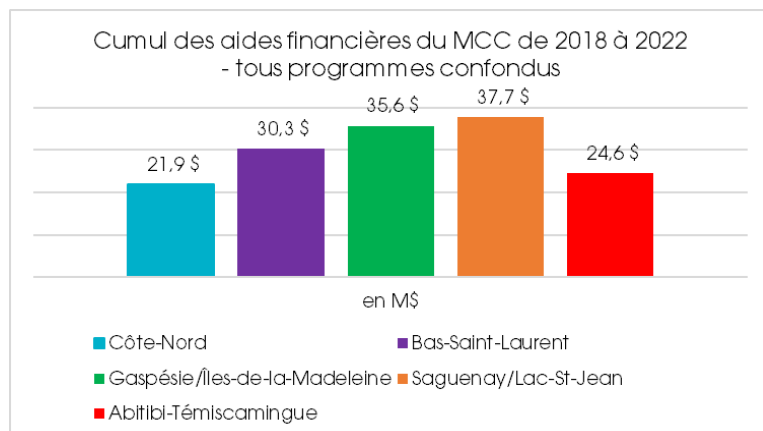
Ministère de la Culture et des Communications

Le MCC offre différents programmes de financement : aide au fonctionnement, aide aux immobilisations, aide aux projets, intégration de l'art à l'architecture, entente de développement culturel, etc.

Lorsque les ententes de financement sont pluriannuelles (par exemple pour l'aide au fonctionnement), le MCC considère le montant cumulé l'année de la signature de l'entente. Cela entraîne donc de fortes variations d'une année à l'autre comme le montre ce tableau.

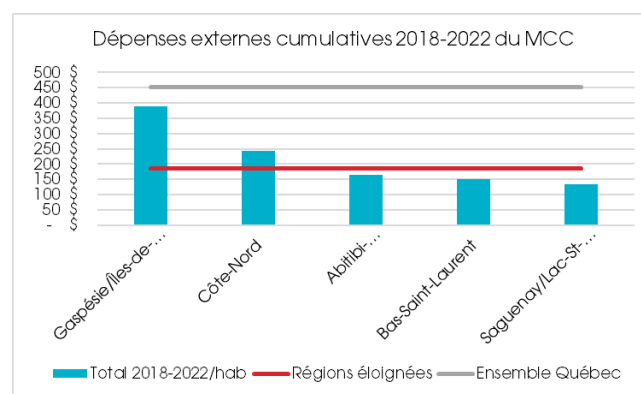
Côte-Nord	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Aide au fonctionnement	1 506 282 \$	2 818 522 \$	1 266 078 \$	3 485 786 \$	9 076 668 \$
Aide aux immobilisations	859 300 \$	2 561 600 \$	4 800 \$	350 600 \$	3 776 300 \$
Aide aux initiatives de partenariat	968 942 \$	823 000 \$	1 054 220 \$	1 565 615 \$	4 411 777 \$
Aide aux projets	584 083 \$	922 205 \$	817 348 \$	1 250 447 \$	3 574 083 \$
Autres interventions particulières	33 150 \$	316 135 \$	301 538 \$	424 642 \$	1 075 465 \$
Mécénat Placements Culture	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
	3 951 757 \$	7 441 462 \$	3 443 984 \$	7 077 090 \$	21 914 293 \$

Pour cette raison, nous présenterons les investissements cumulatifs de 2018 à 2022²⁵ dans plusieurs tableaux et graphiques.



En comparaison avec les autres régions éloignées, la Côte-Nord a reçu le moins, tous programmes confondus. Il faut considérer que la région est la moins peuplée.

Si l'on tient compte du montant par habitant, la Côte-Nord se situe ainsi



Aide au fonctionnement des organismes

Le MCC offre des subventions au fonctionnement auxquelles sont admissibles les institutions muséales, les organismes de formation en musique et en danse, les médias indépendants et communautaires, ainsi que les organismes de regroupement comme le Centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO) et Culture Côte-Nord.

De 2018 à 2022, 9,1 M\$ ont été confirmés par le MCC.

Pour la région, cela représente 29 organismes financés en 2021-2022 :

- 19 médias communautaires (journal, radio et télévision)
- 12 organismes de formation
- 2 musées : Musée régional de la Côte-Nord et Archéo-Topo
- 2 organismes de regroupement : CCN et Réseau Biblio

²⁵ Les données ont été compilées à partir des informations transmises par le MCC le 2 février 2023 à la suite d'une demande d'accès à l'information

L'aide au fonctionnement de ces organismes n'est pas automatique même si ces derniers répondent aux critères d'admissibilité du MCC. Par exemple, la Côte-Nord compte des organismes muséaux agréés qui n'ont toujours pas reçu de financement au fonctionnement.

Certains organismes peuvent perdre ou voir leur aide financière diminuée, par exemple lors d'une demande de renouvellement ou lors d'une révision des programmes.

L'ensemble des organismes culturels doivent diversifier leurs sources de revenus et doivent faire appel aux aides fédérales, régionales ou municipales, ainsi qu'à des revenus autonomes ou privés.

Autres programmes

Le MCC compte plusieurs programmes permettant d'obtenir du financement pour des projets particuliers. Ils ont été regroupés sous les thématiques suivantes : aide aux immobilisations, aide aux partenariats, aide aux projets, interventions particulières et Mécénat Placements Culture.

- **Aide aux immobilisations**

De 2018 à 2022, 3,8 M\$ ont été confirmés par le MCC.

Ce montant se répartit ainsi dans la région :

- 60 % versé à la Ville de Sept-Îles
- 23 % versé à la Corporation de la salle de spectacle de Sept-Îles
- 9 % versé au Musée régional de la Côte-Nord
- 5 % versé à la Corporation de gestion de la salle de spectacle de Baie-Comeau
- 4 % réparti entre le Réseau Biblio, le GREMM, Panache art actuel et deux organismes de formation

- **Aide aux partenariats**

De 2018 à 2022, 4,4 M\$ ont été confirmés par le MCC.

Ce montant se répartit ainsi dans la région :

Type d'entente	Bénéficiaire	2018-2022
Entente de développement culturel - municipal	Caniapiscau	117 000
	La Haute-Côte-Nord	270 632
	Minganie	60 000
	Golfe-du-St-Laurent	51 000
	Manicouagan	60 000
	Baie-Comeau	321 000
	Port-Cartier	68 220
	Sept-Îles	240 000
	Total	1 187 852
Entente de développement culturel - autochtone	Institut Tshakapesh	2 052 700
	Conseil des innus de Pessamit	90 000
	Naskapi nation of Kawawachikamach	90 000
	Total	2 232 700
Entente – agent de développement	Bande de la Nation Innu Matimekush - Lac John	135 000
	Bande indienne des montagnais de la Romaine	135 000
	Bande indienne des montagnais de Mingan	135 000
	Bande indienne des montagnais de Natashquan	135 000
	Bande indienne des montagnais de Pakua Shipi	135 000
	Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam	135 000
	Village de Tadoussac	165 915
	Total	975 915
Entente de service	URLS	15 310
TOTAL		4 411 777

- **Aide aux projets**

De 2018 à 2022, 3,8 M\$ ont été confirmés par le MCC.

Ce montant se répartit ainsi dans la région :

- 31 % à 11 médias communautaires
- 23 % aux 4 bibliothèques autonomes et au Réseau biblio
- 21 % à 7 organismes en muséologie et patrimoine
- 11 % à 5 organismes culturels (cinéma, littérature, théâtre, art visuel, regroupement)
- 8 % à l'URLS
- 2 % à 3 organismes de formation
- 2 % à une ville
- 2 % à 3 organismes socioéconomiques

- Interventions particulières

De 2018 à 2022, 1,1 M\$ ont été confirmés par le MCC.

La nature de ces aides est nébuleuse. Outre le montant versé en bourses et prix et les deux provenant du fonds d'initiatives culturelles, la majorité des montants sont catégorisés comme étant « d'autres interventions ». Mais, les deux versements faits à Culture Côte-Nord font partie de son entente de financement au fonctionnement. Pour le GREMM, des versements récurrents ressemblent aussi à de l'aide au fonctionnement.

Le montant se répartit ainsi dans la région :

- 69 % à 8 organismes en muséologie et patrimoine (plus de la moitié au GREMM)
- 29 % à Culture Côte-Nord (voir information ci-haut)
- 0,8% à une école (bourses et prix) et deux organismes (fonds d'initiatives culturelles)
- 0,6 % à 3 centres de service scolaire (2018-2019)

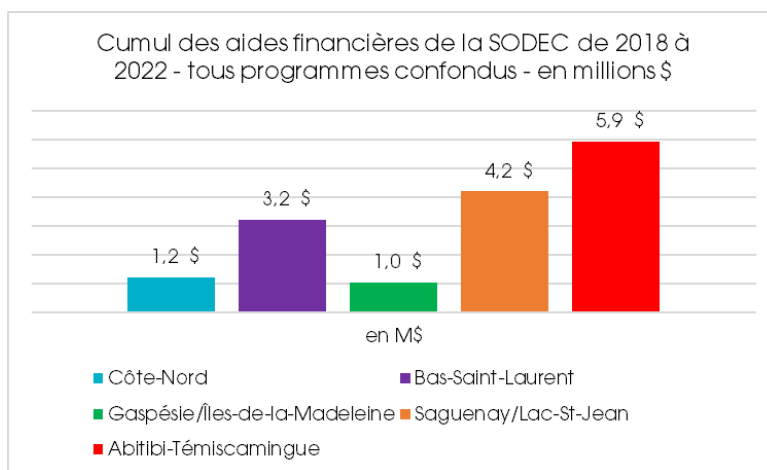
- Mécénat Placements Culture

Aucun organisme culturel nord-côtier n'a jamais bénéficié du programme Mécénat Placements Culture. De 2018 à 2022, le MCC a confirmé 24,7 M\$ par le biais de ce programme dans 14 des 17 régions du Québec. Parmi elles, 4 régions éloignées ont bénéficié de 7 % (1,8 M\$) de cette somme. Il y a 8 régions, dont 3 éloignées, qui ont bénéficié de sommes chaque année.

Un regroupement de 10 organismes culturels baie-comois déposera sa première demande au volet B (regroupement) de ce programme en 2024 après plus de 10 années de travaux de mobilisation et de concertation.

Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

La mission de la SODEC couvre l'audiovisuel, la musique et le spectacle (variétés), le livre et l'édition, les métiers d'art et le marché de l'art ainsi que le numérique.



La Côte-Nord arrive à l'avant dernière position quant au financement reçu dans les régions éloignées. La faiblesse du montant ne s'explique pas par un facteur populationnel. La Côte-Nord représente 1% de la population québécoise et 12 % de la population des régions éloignées et le cumul des aides financières reçues correspond à 0,1 % du montant québécois et 4 % du montant des régions éloignées.

Côte-Nord	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total 2018-2022
Initiatives innovantes	- \$	8 000 \$	36 000 \$	85 000 \$	129 000 \$
Aide aux immobilisations	- \$	- \$	25 000 \$	- \$	25 000 \$
Festival de la chanson	60 000 \$	60 000 \$	120 000 \$	- \$	240 000 \$
Entreprises du livre et de l'édition	12 399 \$	12 740 \$	15 089 \$	12 579 \$	52 807 \$
Métiers d'art	20 000 \$	3 180 \$	- \$	- \$	23 180 \$
Salon du livre	56 000 \$	68 000 \$	68 000 \$	68 000 \$	260 000 \$
Diffusion Cinéma	47 150 \$	49 423 \$	3 158 \$	43 312 \$	143 043 \$
Cinéma	83 000 \$	189 700 \$	- \$	65 000 \$	337 700 \$
	278 549 \$	391 043 \$	267 247 \$	273 891 \$	1 210 730 \$

Aide au fonctionnement des organismes

La SODEC finance au fonctionnement deux organismes nord-côtiers : le Festival de la chanson de Tadoussac et le Salon du livre de la Côte-Nord.

Autres programmes

Entre 2018 et 2022, la SODEC a contribué régulièrement au financement :

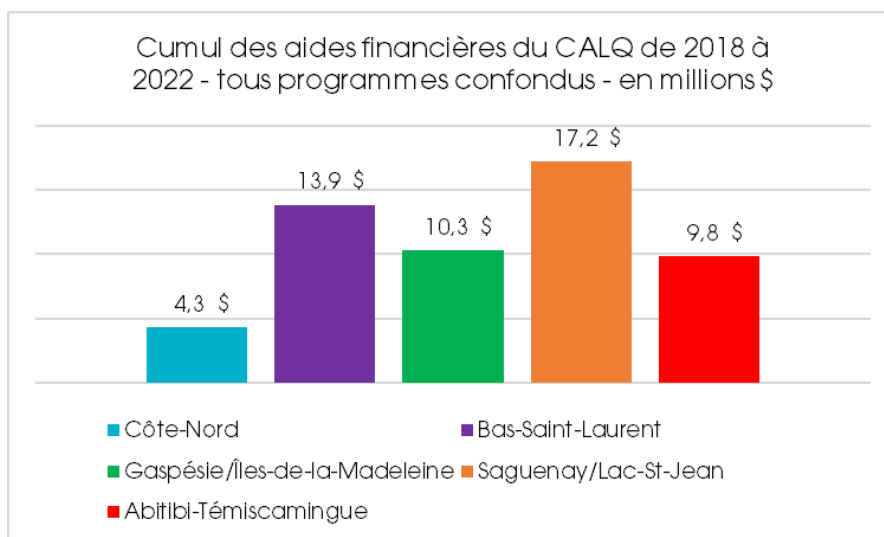
- Diffusion du cinéma : 2 festivals (Baie-Comeau et Sept-Îles) et salle de spectacle
- Une librairie agréée (Sept-Îles).

Des initiatives innovantes du Festival de la chanson de Tadoussac, du Salon du livre de la Côte-Nord et de la radio communautaire de Uashat ont bénéficié d'aide financière. La SODEC a aussi accordé du financement aux projets de 2 artisans, pour la production et la promotion d'un film (innu) et pour la relocalisation de la librairie agréée.

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

La mission du CALQ couvre autant les artistes que les organismes œuvrant dans les disciplines artistiques suivantes : cirque, arts multidisciplinaire, numérique, visuel, chanson, cinéma et vidéo, danse, humour, littérature et conte, métiers d'art, musique, pluridisciplinaire, recherche architecturale et théâtre.

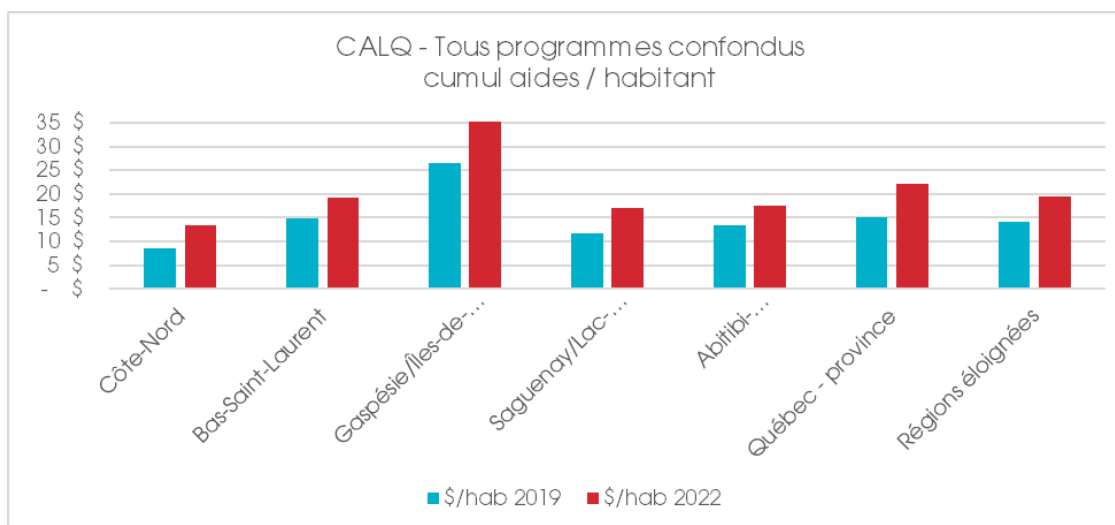
La Côte-Nord arrive à la dernière position quant au financement reçu dans les régions éloignées.



La modicité du montant ne peut être expliquée uniquement par un facteur démographique. La Côte-Nord représente 1% de la population québécoise et 12 % de la population des régions éloignées et le cumul des aides financières reçues correspond à 0,7 % du montant québécois et 8 % du montant des régions éloignées.

Le graphique suivant présente le cumul des aides pour les exercices 2018-2019 et 2021-2022 par habitant.

Malgré que l'accroissement de l'aide entre 2018-2019 et 2021-2022 a été plus important pour la région (56 %) que les régions éloignées (38 %) et le Québec (49 %), le montant par habitant demeure très faible.



Le 4,3 M\$ confirmé par le CALQ entre avril 2018 et mars 2022 se détaille ainsi :

Côte-Nord	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total
Soutien à la mission	417 495 \$	421 381 \$	787 531 \$	345 396 \$	1 971 803 \$
Programmation spécifique	108 000 \$	253 250 \$	117 722 \$	136 753 \$	615 725 \$
RE-Connaître	- \$	193 145 \$	22 800 \$	96 050 \$	311 995 \$
Programme de partenariat territorial	50 000 \$	- \$	89 665 \$	147 335 \$	287 000 \$
Aide spéciale pluridisciplinaire	5 850 \$	1 975 \$	218 658 \$	52 685 \$	279 168 \$
Bourses artistes, écrivains et conteurs	53 000 \$	3 000 \$	59 000 \$	42 600 \$	157 600 \$
Accord de coopération	31 269 \$	34 270 \$	34 270 \$	34 270 \$	134 079 \$
Soutien aux activités	10 000 \$	20 750 \$	20 000 \$	20 000 \$	70 750 \$
Prix du CALQ	5 000 \$	5 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$
Diffusion spectacles québécois				229 818 \$	229 818 \$
Covid-19 (urgence, distanciation)			24 500 \$	102 900 \$	127 400 \$
Projets jeunes publics	90 650 \$	20 000 \$			110 650 \$
Studios-ateliers-résidences	5 000 \$				5 000 \$
Accueil artistes en résidence	4 506 \$				4 506 \$
Soutien aux sorties scolaires	1 552 \$				1 552 \$
	782 322 \$	952 771 \$	1 384 146 \$	1 217 807 \$	4 337 046 \$

Aide au fonctionnement des organismes

Le CALQ soutien à la mission 4 organismes culturels sur le territoire nord-côtier : Panache art actuel et trois diffuseurs, soit le Centre des arts de Baie-Comeau, la Salle de spectacle Jean-Marc-Dion et le Café-Théâtre Graffiti.

Accord de coopération

Le CALQ a des accords de coopération avec Culture Côte-Nord et l'Institut Tshakapesh.

Autres programmes

Près de 45 % des aides confirmées par le CALQ entre avril 2018 et mars 2022 provient des multiples programmes qui comptent plusieurs volets et sont offerts aux artistes et organismes.

Ces aides ont été répartis entre

- 18 artistes pour un total de 0,4 M\$
 - Seulement 3 artistes ont obtenu de l'aide pour plus d'un projet
- 13 organismes culturels pour un total de 1,5 M\$
 - À l'inverse, seulement 3 organismes ont été financés pour qu'un seul projet

• Programme de partenariat territorial

Le CALQ, CCN, les six MRC nord-côtières et le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) ont une entente triennale dans le cadre du programme de partenariat territorial.

Par ce programme, le CALQ soutient, en marge de ces programmes réguliers, des projets issus des créateurs et diffuseurs du milieu et ayant des retombées directes auprès des citoyens de ce milieu. En privilégiant les projets artistiques en lien avec la communauté, les ententes offrent des leviers financiers qui stimulent pleinement le dynamisme artistique et partenarial présent dans chaque territoire.

L'entente 2019-2022 a été bonifiée par un investissement du MAMH et par le versement de premières bourses par le CALQ. L'entente de 2022-2025 a aussi été bonifiée par les MRC, ce qui a permis d'accroître d'autant la participation du MAMH et du CALQ. L'entente en cours est 37 % plus élevée que celle de 2016-2019. De plus, les MRC ont accepté que les projets déposés par les organismes culturels soient analysés dans une perspective régionale.

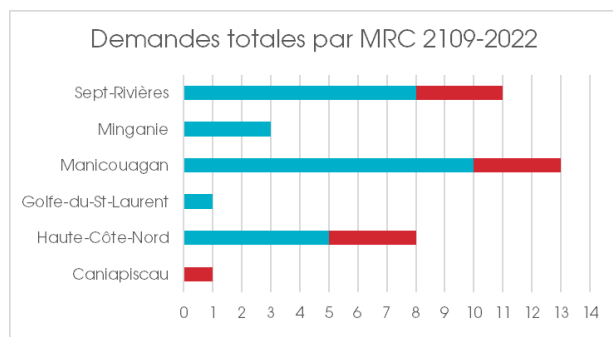
	2016-2019	2019-2022	2022-2025
Caniapiscou	9 207 \$	11 500 \$	13 800 \$
Haute-Côte-Nord	22 689 \$	18 500 \$	22 200 \$
Golfe-du-St-Laurent	6 036 \$	18 000 \$	21 600 \$
Manicouagan	42 891 \$	18 500 \$	22 200 \$
Minganie	12 963 \$	16 000 \$	19 200 \$
Sept-Rivières	56 214 \$	17 500 \$	21 000 \$
MRC	150 000 \$	100 000 \$	120 000 \$
MAMH	- \$	100 000 \$	120 000 \$
MRC et MAMH-Gestion	(10 000) \$	(10 000) \$	(10 000) \$
CALQ	150 000 \$	200 000 \$	230 000 \$
Total disponible	290 000 \$	390 000 \$	460 000 \$
CALQ bonification	- \$	37 000 \$	7 057 \$
Total disponible bonifié	290 000 \$	427 000 \$	467 057 \$

L'analyse comparative du programme pour les ententes 2016-2019 et 2019-2022 permet d'identifier les éléments suivants.

	2016-2019	2019-2022
Montant accordé	278 931 \$	410 750 \$
Financement disponible	290 000 \$	427 000 \$
Montant demandé	466 819 \$	620 178 \$

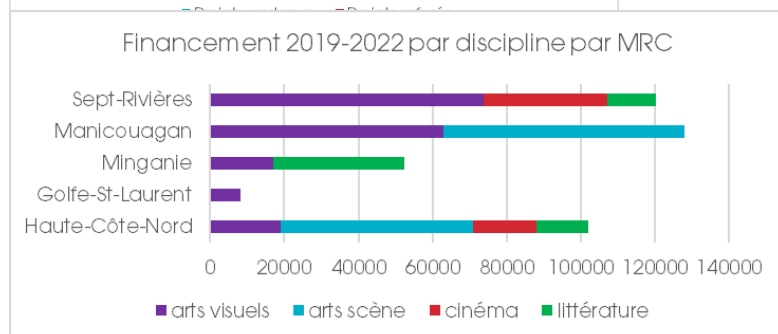
La proportion du nombre de projets soutenus est passée de 64 % à 73 %.

La valeur des demandes a augmenté.



Potentiels à développer :

- Artistes et organismes des MRC de Sept-Rivières et de la Minganie
- Récurrence des demandes par les promoteurs
- Soutien à la professionnalisation
- Soutien au développement de la culture dans le Golfe-du-St-Laurent et à Caniapiscau



Potentiels à développer :

- Littérature et cinéma par rapport aux nombres d'artistes dans la région
- Arts visuels par rapport au volume de l'entente 2016-2019

Municipal

Le portrait des municipalités et des MRC a été bâti avec l'aide des données provenant de leurs sites et des informations disponibles sur le site du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) ainsi que celles publiées par l'Institut de la statistique du Québec.

Le tableau suivant présente les dépenses municipales par catégorie de dépenses²⁶.

²⁶ Institut de la statistique du Québec, bulletin no 86 « Optique culture », février 2023, p. 24

Dépenses municipales en culture en services rendus selon la catégorie de dépenses et la région administrative, Québec, 2020

	Unité	Salaires et avantages sociaux	Subventions octroyées	Cachets d'artiste et honoraires	Achat de biens et services	Entretien des immeubles et autres services municipaux ¹	Autres dépenses ²	Dépenses en culture en services rendus
Régions éloignées								
Bas-Saint-Laurent	\$	4 044 780	1 709 914	443 039	1 609 230	1 749 510	502 236	10 058 709
	%	40,2	17,0	4,4	16,0	17,4	5,0	100,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	\$	8 125 415	8 007 728	1 174 919	1 544 837	3 847 351	804 526	23 504 777
	%	34,6	34,1	5,0	6,6	16,4	3,4	100,0
Abitibi-Témiscamingue	\$	4 063 753	2 719 111	948 199	1 194 958	1 286 254	1 316 279	11 528 554
	%	35,2	23,6	8,2	10,4	11,2	11,4	100,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	\$	3 946 079	1 412 699	673 278	862 622	1 721 999	490 531	9 107 208
	%	43,3	15,5	7,4	9,5	18,9	5,4	100,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	\$	1 335 537	890 954	252 854	450 396	599 498	343 860	3 873 098
	%	34,5	23,0	6,5	11,6	15,5	8,9	100,0
Ensemble des municipalités	\$	325 918 311	143 023 598	42 878 332	107 540 460	72 376 557	39 307 157	731 044 416
	%	44,6	19,6	5,9	14,7	9,9	5,4	100,0

La Côte-Nord est la région éloignée où la part des dépenses municipales en culture pour :

- Salaires et avantages sociaux sont les plus élevés
- Entretien des immeubles et autres services municipaux sont les plus élevés
- Subventions octroyées aux acteurs culturels est la plus basse

Le tableau suivant présente les dépenses culturelles par habitant²⁷

Tableau 12
Dépenses municipales en culture en services rendus selon la région administrative, Québec, 2018 et 2020

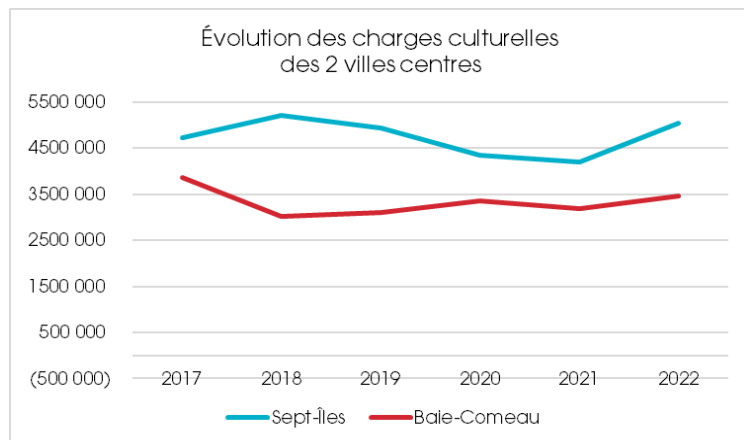
	2018			2020			Variation 2020/2018
	\$	\$/hab	Part (%) ¹	\$	\$/hab	Part (%) ¹	%
Régions centrales	403 850 074	145,61	51,8	394 732 568	139,62	54,0	- 2,3
Capitale-Nationale	68 710 796	92,82	8,8	65 961 896	87,41	9,0	- 4,0
Montréal	335 139 278	164,83	43,0	328 770 672	158,62	45,0	- 1,9
Régions périphériques	222 452 256	63,31	28,5	201 908 673	55,79	27,6	- 9,2
Chaudière-Appalaches	17 868 603	41,87	2,3	16 005 400	36,98	2,2	- 10,4
Laval	24 860 694	56,84	3,2	26 340 092	59,49	3,6	6,0
Lanaudière	28 954 445	57,35	3,7	31 271 469	59,89	4,3	8,0
Laurentides	42 390 532	69,75	5,4	38 651 686	61,34	5,3	- 8,8
Montréal	108 377 982	70,51	13,9	89 640 026	56,35	12,3	- 17,3
Régions intermédiaires	88 681 963	72,17	11,4	76 330 829	60,82	10,4	- 13,9
Mauricie	35 457 269	133,41	4,5	25 050 501	92,54	3,4	- 29,4
Estrie	15 518 249	47,44	2,0	15 171 694	45,47	2,1	- 2,2
Outaouais	22 505 111	57,56	2,9	21 675 449	54,23	3,0	- 3,7
Centre-du-Québec	15 201 333	62,05	2,0	14 433 185	57,51	2,0	- 5,1
Régions éloignées	64 479 182	80,44	8,3	58 072 346	72,48	7,9	- 9,9
Bas-Saint-Laurent	10 258 946	51,42	1,3	10 058 709	50,80	1,4	- 2,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	26 953 799	98,39	3,5	23 504 777	84,98	3,2	- 12,8
Abitibi-Témiscamingue	12 597 123	87,47	1,6	11 528 554	79,93	1,6	- 8,5
Côte-Nord et Nord-du-Québec	10 176 175	106,52	1,3	9 107 208	96,75	1,2	- 10,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4 493 140	50,70	0,6	3 873 098	43,87	0,5	- 13,8
Ensemble des municipalités	779 463 474	93,71	148,2	731 044 416	85,98	146,0	- 6,2

1. Répartition des dépenses municipales en culture en services rendus par région administrative.

²⁷ Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La Côte-Nord se situe en 3^e position parmi les régions éloignées en dépenses culturelles par habitant.

Le graphique suivant présente l'évolution des dépenses culturelles pour les deux principales villes de la région de 2017 à 2022.



Pour les deux villes centres, une remontée est constatée en 2022, moins forte à Baie-Comeau.

Le tableau présente les sources de financement pour la culture.²⁸

Tableau 13

Dépenses municipales en culture en services rendus selon la source de financement et la région administrative, Québec, 2020

	Unité	Contribution municipale ¹	Vente de biens et services (tarification)	Subventions reçues	Dons reçus et autres revenus	Dépenses en culture en services rendus
Régions éloignées						
Bas-Saint-Laurent	\$	7 941 752	974 501	1 019 228	123 228	10 058 709
	%	79,0	9,7	10,1	1,2	100,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	\$	20 551 622	588 333	2 207 874	156 948	23 504 777
	%	87,4	2,5	9,4	0,7	100,0
Abitibi-Témiscamingue	\$	8 685 096	674 020	1 762 126	407 312	11 528 554
	%	75,3	5,8	15,3	3,5	100,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	\$	7 448 465	735 979	830 208	92 556	9 107 208
	%	81,8	8,1	9,1	1,0	100,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	\$	3 231 703	34 615	522 948	83 832	3 873 098
	%	83,4	0,9	13,5	2,2	100,0
Ensemble des municipalités	\$	628 113 807	18 616 230	52 710 414	31 603 966	731 044 416
	%	85,9	2,5	7,2	4,3	100,0

* Précision passable ; interpréter avec prudence.

1. Impôts fonciers et taxes municipales.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Pour la Côte-Nord :

- Les municipalités contribuent moins (81,8 %) que la moyenne du Québec (85,6%) et que la majorité des régions éloignées

²⁸ Institut de la statistique du Québec, bulletin no 86 « Optique culture », février 2023, p. 23

- La part de tarification de services aux citoyens est supérieure (8,1% versus 2,5%) que la moyenne du Québec et de la majorité des régions éloignées

Le tableau suivant présente les dépenses sont présentées selon les domaines culturels.²⁹

Tableau 15 (suite)

Dépenses municipales en culture en services rendus selon le domaine culturel et la région administrative, Québec, 2020

Unité	Bibliothèques	Arts et lettres ¹	Festivals et événements culturels	Festivals et événements à composante culturelle	Loisirs culturels et scientifiques	Patrimoine, art public et design	Conservation d'archives historiques	Non réparties ²	Dépenses en services rendus
Régions éloignées									
Bas-Saint-Laurent	\$ 4 935 269	1 998 979	702 253	526 813	630 487	650 231	60 157	554 521	10 058 709
	% 49,1	19,9	7,0	5,2	6,3	6,5	0,6	5,5	100,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	\$ 8 280 081	7 189 024	832 901	3 320 338	987 657	2 455 798	114 393	324 584	23 504 777
	% 35,2	30,6	3,5	14,1	4,2	10,4	0,5	1,4	100,0
Abitibi-Témiscamingue	\$ 4 181 588	4 730 703	341 644	173 677*	534 755	1 267 837	F	295 815	11 528 554
	% 36,3	41,0	3,0	1,5*	4,6	11,0	F	2,6	100,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	\$ 3 673 253	2 504 756	346 959	293 542	905 737	528 778	27 131	827 052	9 107 208
	% 40,3	27,5	3,8	3,2	9,9	5,8	0,3	9,1	100,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	\$ 1 583 442	488 847	511 872	219 777*	319 373	445 958	15 821*	288 009*	3 873 098
	% 40,9	12,6	13,2	5,7*	8,2	11,5	0,4*	7,4*	100,0
Ensemble des municipalités	\$ 342 929 032	139 163 045	44 226 760	16 586 495	29 140 621	122 013 846	3 402 562	33 582 056	731 044 416
	% 46,9	19,0	6,0	2,3	4,0	16,7	0,5	4,6	100,0

Pour la Côte-Nord, la part dédiée aux **loisirs est plus importante** que dans toutes les régions éloignées et de l'ensemble du Québec.

Bibliothèques

Les bibliothèques constituent une proportion importante du budget alloué à la culture pour la majorité des municipalités nord-côtières, pour certaines c'est même la seule.

Deux types de bibliothèques municipales sont présentes dans la région :

- Bibliothèques autonomes : Baie-Comeau, Fermont, Port-Cartier et Sept-Îles
- Bibliothèques affiliées au Réseau Biblio de la Côte-Nord. Les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques ont été créés pour offrir des services professionnels et des collections rotatives aux municipalités de moins de 5 000 habitants. La plupart des bibliothèques municipales sont affiliées au Réseau BIBLIO de la Côte-Nord.

Soutien municipal

Les tableaux suivants comparent les dépenses investies dans les bibliothèques autonomes et celles affiliées au Réseau Biblio comparativement à l'ensemble du Québec.

²⁹ Institut de la statistique du Québec, bulletin no 86 « Optique culture », février 2023, p. 27

Autonomes³⁰

STATISTIQUES FINANCIÈRES - DÉPENSES							
	Côte-Nord			Québec			C-N/QC
	2021%	2021/hab	2021	2021%	2021/hab	2021	
Personnel	61%	38,72 \$	2 129 977	54%	29,69 \$	216 796 508	130%
Acquisitions	10%	6,12 \$	336 525	9%	5,11 \$	37 294 936	120%
Locaux	17%	10,90 \$	599 937	10%	5,46 \$	39 867 388	200%
Informatiques	1%	0,60 \$	32 812	2%	1,00 \$	7 296 723	60%
Animation	3%	1,64 \$	90 024	1%	0,60 \$	4 352 530	275%
Diverses	9%	5,48 \$	301 266	8%	4,56 \$	33 280 211	120%
Investissements	0%	- \$	-	0%	8,30 \$	60 634 672	0%
Dépenses totales	100%	63,45 \$	3 490 541	100%	54,71 \$	399 522 968	116%

Pour les bibliothèques autonomes, la Côte-Nord se compare avantageusement de façon globale (63 \$/habitant versus 55 \$, soit 14 % de plus). Cet écart s'explique essentiellement par les coûts des locaux et de la main-d'œuvre en 2021. Notons que les montants investis en acquisitions et en animation sont intéressants.

Membres du Réseau biblio³¹

STATISTIQUES FINANCIÈRES - DÉPENSES							
	Côte-Nord			Québec			C-N/QC
	2021%	2021/hab	2021	2021%	2021/hab	2021	
Personnel	37%	4,18 \$	106 473	46%	7,42 \$	7 299 506	56%
Acquisitions	11%	1,18 \$	30 089	23%	3,68 \$	3 615 021	32%
Locaux	22%	2,47 \$	62 942	5%	0,77 \$	756 630	321%
Informatiques	8%	0,95 \$	24 139	7%	1,08 \$	1 060 720	88%
Animation	1%	0,07 \$	1 890	2%	0,37 \$	366 989	20%
Diverses	21%	2,35 \$	59 862	15%	2,49 \$	2 447 047	94%
Investissements	0%	- \$	-	2%	0,31 \$	302 487	0%
Dépenses totales	100%	11,19 \$	285 395	100%	16,11 \$	15 848 400	69%

À l'inverse, les bibliothèques municipales affiliées du Réseau Biblio investissent 44 % moins que leurs comparables dans l'ensemble du Québec (11 \$/habitant vers 16 \$). Et cela sans compter les dépenses liées aux locaux de trois fois supérieures.

³⁰ Les données proviennent de : ([Banque de données des statistiques officielles \(gouv.qc.ca\)](https://banque.de.donnees.des.statistiques.officielles.gouv.qc.ca)) consultée le 2024-02-19

³¹ Les données proviennent de : ([Banque de données des statistiques officielles \(gouv.qc.ca\)](https://banque.de.donnees.des.statistiques.officielles.gouv.qc.ca)) consultée le 2024-02-19

Fait à noter, les bibliothèques nord-côtières affiliées n'ont soumis aucune heure travaillée par du personnel rémunéré, seules les heures effectuées par des bénévoles sont indiquées dans les données, mais des dépenses en salaire sont tout de même imputées aux bibliothèques.

Le montant alloué aux acquisitions et à l'animation sont très inférieures au reste des bibliothèques des petites municipalités du Québec.

Autonomes vs Affiliées au RB

STATISTIQUES FINANCIÈRES - DÉPENSES pour la Côte-Nord						
	Autonomes			Membres Réseau Biblio		
	2021%	2021/hab	2021	2021%	2021/hab	2021
Personnel	61%	38,72 \$	2 129 977	37%	4,18 \$	106 473
Acquisitions	10%	6,12 \$	336 525	11%	1,18 \$	30 089
Locaux	17%	10,90 \$	599 937	22%	2,47 \$	62 942
Informatiques	1%	0,60 \$	32 812	8%	0,95 \$	24 139
Animation	3%	1,64 \$	90 024	1%	0,07 \$	1 890
Diverses	9%	5,48 \$	301 266	21%	2,35 \$	59 862
Investissements	0%	- \$	-	0%	- \$	-
Dépenses totales	100%	63,45 \$	3 490 541	100%	11,19 \$	285 395

Si l'on compare les deux types de bibliothèques entre elles, les données nord-côtières indiquent que les bibliothèques autonomes investissent 5 fois plus en acquisition de livres et 22 fois plus en animation.

Lorsque nous comparons les deux types de bibliothèques pour l'ensemble du Québec, la différence entre les 2 types de bibliothèques est moindre : acquisitions (1,4) et animation (1,6).

Comparaison des données nord-côtières avec celles des autres régions éloignées pour l'année 2020

Données 2020 - Réseau biblio	Côte-Nord	S-LSJ	B-S-L	G-IM	A-T
Contribution municipale/habitant	10,24 \$	4,11 \$	9,35 \$	5,77 \$	14,84 \$
%population desservie	28%	46%	21%	63%	27%
Données 2020 - Biblios Autonomes	Côte-Nord	SLSJ	BSL	G-IM	AT
Contribution municipale/habitant	51,95 \$	30,51 \$	43,16 \$	23,57 \$	32,05 \$
%population desservie	61%	78%	53%	15%	65%

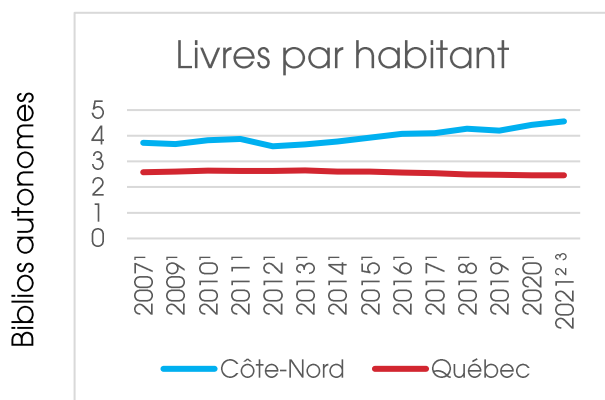
Les bibliothèques autonomes de la Côte-Nord se comparent avantageusement pour la contribution municipale mais ne parviennent tout de même pas à desservir le même pourcentage de population que d'autres régions similaires.

Pour les municipalités membres du Réseau biblio, leur contribution dépasse la moyenne mais la desserte est basse.

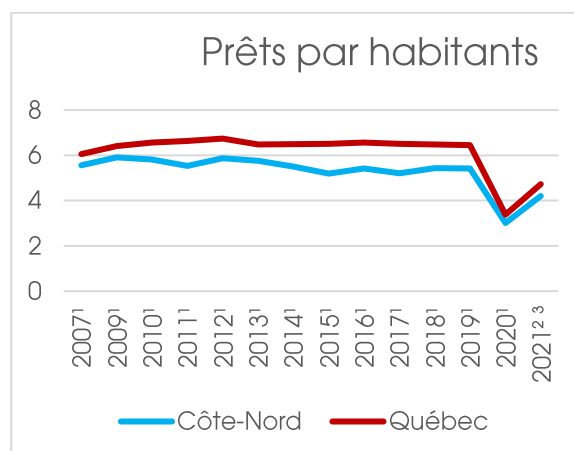
Offre

Les données³² liées au nombre de livres par habitant ainsi qu'au nombre de prêts par habitant ont aussi été comparées pour les deux types de bibliothèques

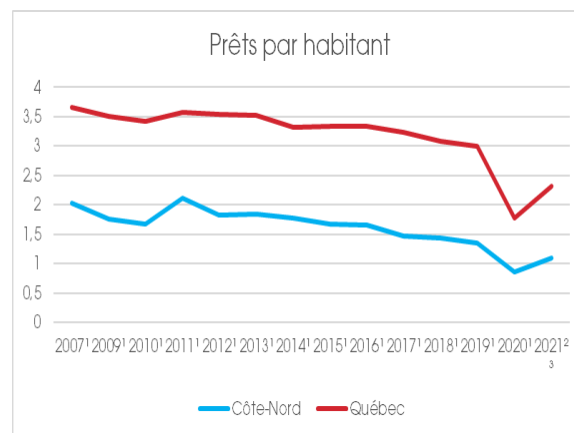
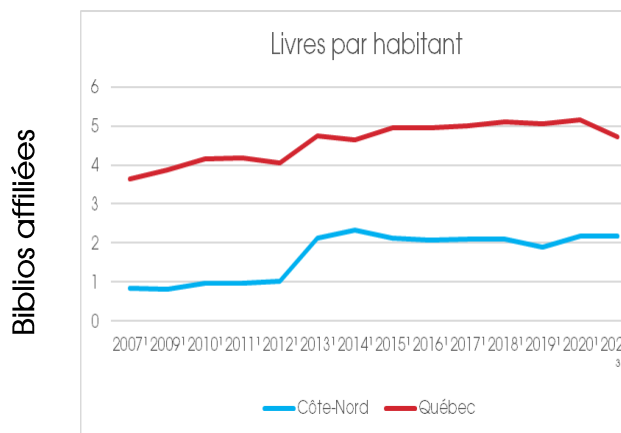
Livres par habitant



Prêts par habitant



Les bibliothèques autonomes nord-côtières se démarquent avantageusement pour leur investissement en livres cependant le volume de prêt est moindre. Les enjeux liés à la littératie sont explicités plus loin.



³² Les données proviennent de : ([Banque de données des statistiques officielles \(gouv.qc.ca\)](https://donnees.banquedemontreal.ca/)) consultée le 2024-02-19



Le très faible investissement en livre indiqué dans le tableau financier ci-haut ne peut que s'illustrer par un faible nombre de livres disponibles sur la Côte-Nord par rapport à l'ensemble du Québec. La Côte-Nord se situe dans la moyenne des régions éloignées, cependant moins de 40 % des municipalités atteignent la moyenne provinciale.

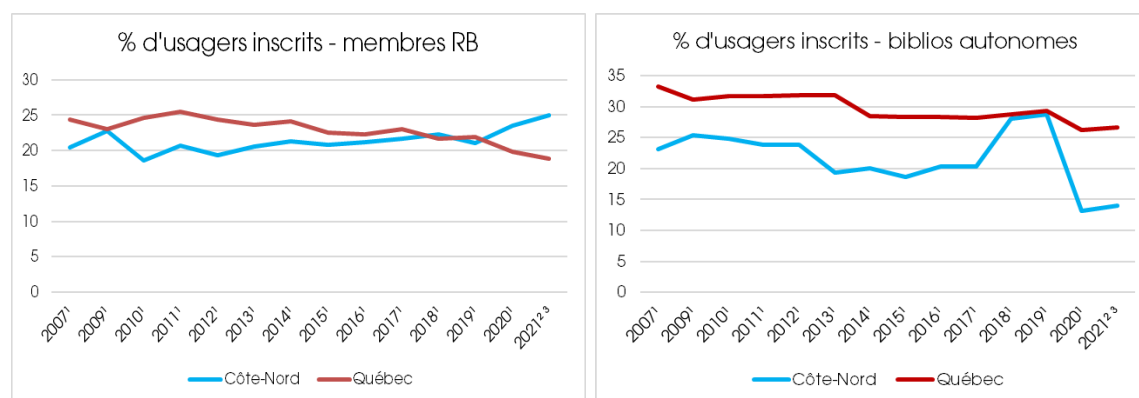
Les MRC de Manicouagan et de La Haute-Côte-Nord sont en queue de peloton.

- Pour Manicouagan, la situation est partiellement compensée car la bibliothèque autonome de Baie-Comeau qui dessert les villages autour
- Pour la Haute-Côte-Nord, la situation est problématique.

Les enjeux de citoyenneté culturelle et de littératie ressortent par le volume de prêt plus bas sur la Côte-Nord. Il faut aussi et surtout noter la très faible accessibilité (heures d'ouverture) de ces bibliothèques et le peu de livres et d'activités disponibles.

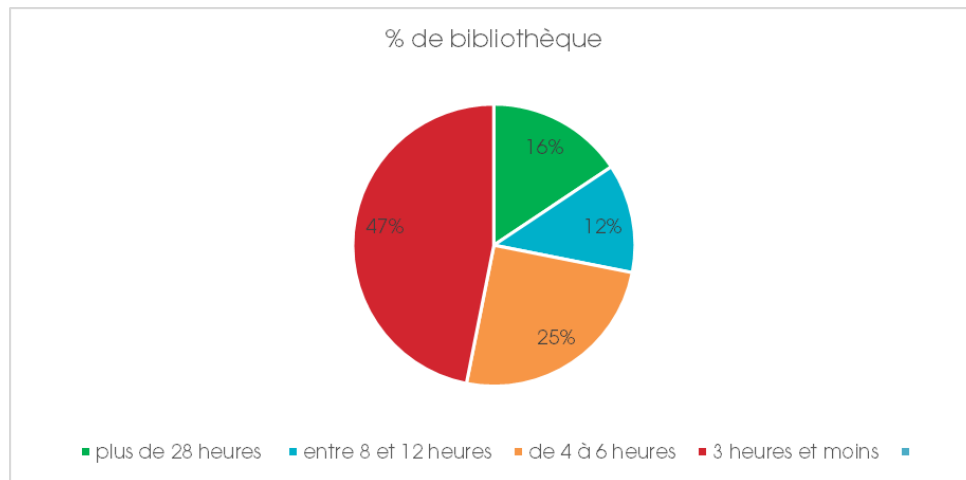
Accessibilité

L'accessibilité s'évalue naturellement en termes d'heures d'ouverture et aussi par le pourcentage d'utilisateurs inscrits sur la population desservie.



Le taux d'inscription s'améliore depuis la pandémie pour les bibliothèques des municipalités affiliées au Réseau BIBLIO alors qu'il s'est considérablement détérioré pour les bibliothèques autonomes. La fermeture totale (Port-Cartier) ou partielle (Baie-Comeau) durant la pandémie a peut-être impactée ces résultats.

Pour les heures d'ouverture, la banque de données des statistiques officielles ne nous informe que pour les bibliothèques autonomes et ce pour l'ensemble du Québec et non par région. Nous avons donc considéré les heures d'ouverture actuelles des bibliothèques nord-côtière.³³



Près de la moitié des bibliothèques nord-côtières sont ouvertes 3 heures et moins par semaine et le ¾ le sont moins de 6 heures.

Seules les bibliothèques des deux villes centres offrent une accessibilité comparable à la moyenne des bibliothèques autonomes du Québec. Toutes les autres offrent des plages horaires de moins de 2h30.

	Ouverture par semaine		Durée moyenne des séances
	Nombre d'heures	Nombre séances	
Bibliothèque de Sept-Îles	57	7	8h
Bibliothèque de Baie-Comeau	48	7	7h
Bibliothèque de Fermont	31	13	2h30
Bibliothèque de Port-Cartier	28	10	2h30
Le Golfe-du-Saint-Laurent	8,9	3,6	2h30
La Haute-Côte-Nord	6,8	2,8	2h30
Manicouagan	4,4	2,1	2h
Minganie	2,6	2,3	1h
Bibliothèques autonomes/Québec	44,7		

³³ Pour les bibliothèques membres du Réseau biblio les données ont été extraites le 19-02-2024 de [Trouvez votre bibliothèque | Réseau BIBLIO de la Côte-Nord \(reseaubibliocn.qc.ca\)](#) puis une moyenne par MRC a été calculée. Pour les bibliothèques autonomes, les données sont tirées de leur site internet et une moyenne pondérée a été calculée pour celles ayant un horaire différent pour la période estivale.

Le tableau suivant présente les données pour les bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO, la durée moyenne des séances a été ajoutée.³⁴

	Ouverture par semaine (heures)	Séances par semaine (nombre)	Durée moyenne des séances
Saint-Augustin	5	2	2h30
Forestville	12	5	2h30
Les Escoumins	12	6	2h
Longue-Rive	12	4	3h
Chute-aux-Outardes	8	4	2h
Havre-Saint-Pierre	5,5	4	1h
Sacré-Cœur	5	2	2h30
Godbout	5	3	1h30
Les Bergeronnes	4	1	4h
Tadoussac	4	2	2h
Franquelin	4	2	2h
Pointe-Lebel	4	2	2h
Ragueneau	4	2	2h
Baie-Trinité	3	1	3h
Pointe-aux-Outardes	3	1	3h
Chevery	3	2	1h
Longue-Pointe-de-Mingan	2,5	1	2h30
Natashquan	2,5	2	1h
Rivière-au-Tonnerre	2,5	2	1h
Aganish	2	1	2h
Baie-Johan-Beetz	2	1	2h
Port-Menier	2	6	0h30
Tête-à-la-Baleine	2	2	1h
Lourdes-de-Blanc-Sablon	2	4	0h30
Rivière-Saint-Jean	1,5	1	1h
Portneuf-sur-Mer	1	1	1h
La Tabatière	1	1	1h
Bonne-Espérance	0	0	0

³⁴ Pour les bibliothèques membres du Réseau biblio les données ont été extraites le 19-02-2024 de [Trouvez votre bibliothèque | Réseau BIBLIO de la Côte-Nord \(reseaubibliocn.qc.ca\)](https://trouvezvotrebibliotheque.ca/)

ANNEXE 3 – TERRITOIRE ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

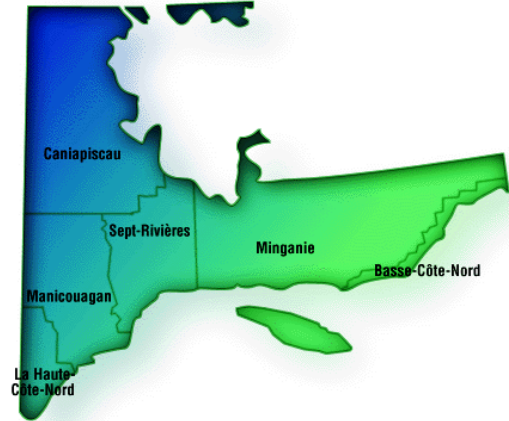
La Côte-Nord sur la carte du Québec



Source consultée le 26-01-2021:

<https://fr.wikipedia.org/wiki/C%C3%B4te-Nord>

Les MRC de la Côte-Nord



Source consultée le 28-01-2021:

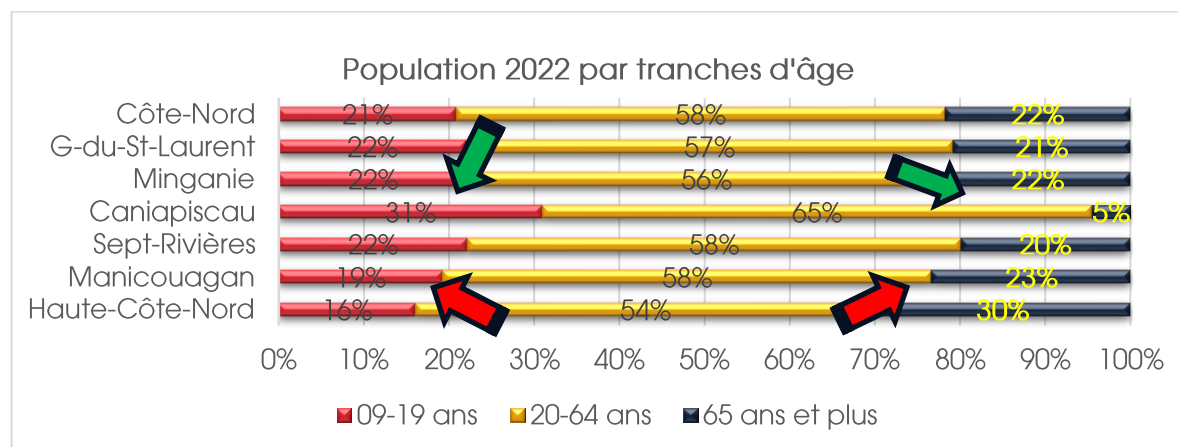
http://www.adaxces.com/villes-axces/09-cote_nord/index.html

MRC ³⁵	Population 2022	% Côte- Nord	Superficie terrestre (km ²)
La Haute-Côte-Nord	10 152	11%	11 260
Manicouagan	27 731	31%	34 236
Sept-Rivières	31 609	35%	29 637
Caniapiscau	2 550	3%	64 874
Minganie	5 043	6%	55 355
Golfe-du-Saint-Laurent	3 637	4%	40 819
Total (MAMH)	80 722	89%	236 181
Communautés autochtones	9 814	11%	321
Côte-Nord	90 536	100%	236 502

³⁵ Données du MAMH consultées le 2023-01-30 : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/cartotheque/cartes-regionales/>

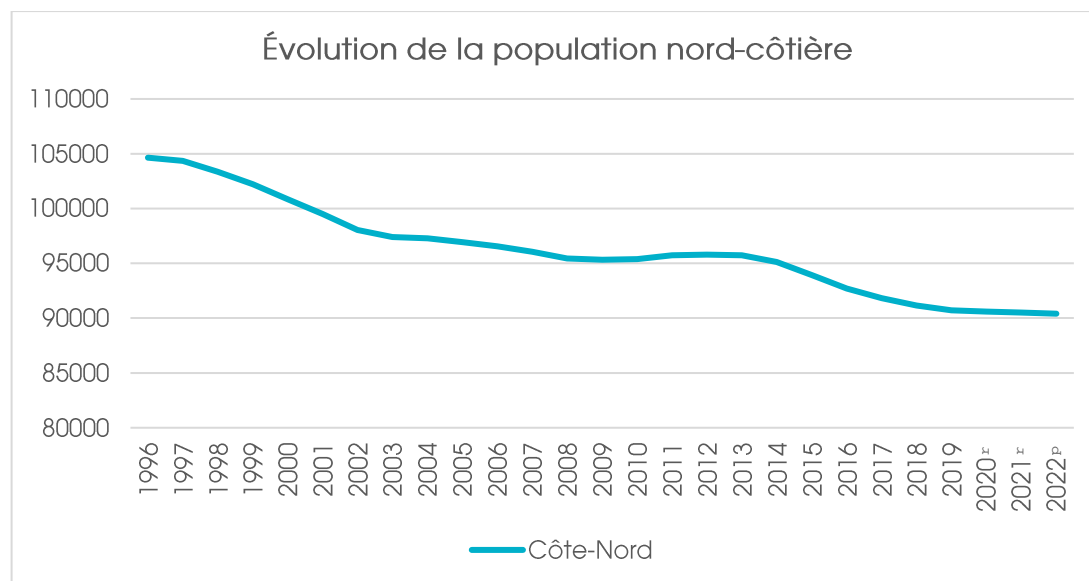
Répartition de la population en 2022³⁶

La répartition par tranche d'âge de la population nord-côtière en 2022 se compare à celle de l'ensemble du Québec. Caniapiscou, compte-tenu de son modèle économique, se démarque. Les deux MRC de l'ouest se positionnent moins bien.



Évolution³⁷

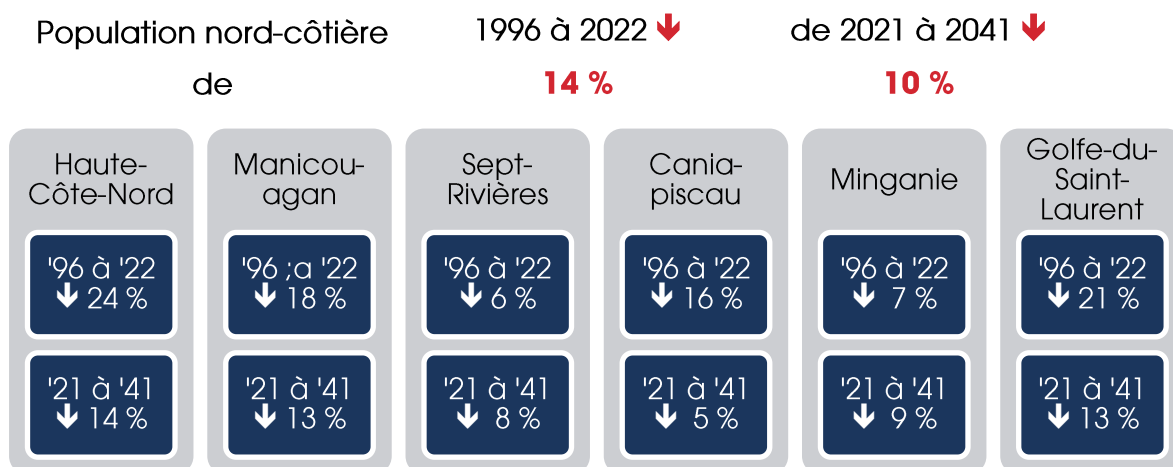
Entre 1996 et 2022, la population régionale a diminué de près de 14 %.



Les MRC les plus touchées par cette baisse sont La Haute-Côte-Nord (24 %) et Le Golfe-du-Saint-Laurent (20%). Les MRC les moins affectées sont Sept-Rivières (6 %) et Minganie (7%).

³⁶ Les données ont été extraites de la [vitrine des régions de l'Institut de la statistique du Québec](#) le 31-01-2023

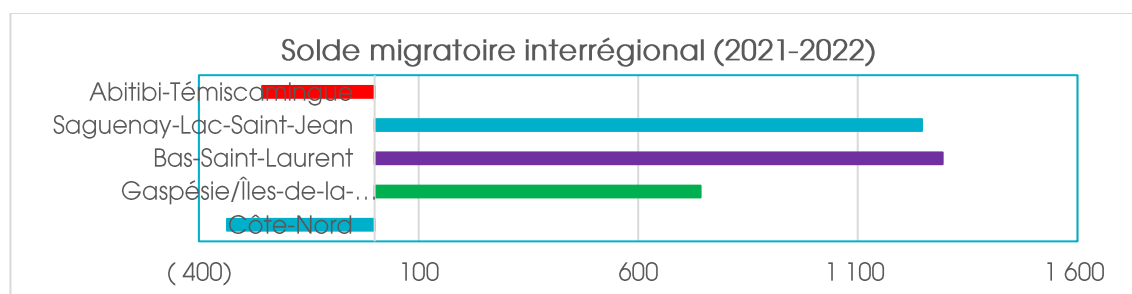
³⁷ Les données ont été extraites de « [Estimations de la population des MRC, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2022 \(quebec.ca\)](#) » le 19-04-2023.



La population du Québec devrait s'accroître dans chacune des tranches avec une forte augmentation des 65 ans et plus. À l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue dont la population est appelée à décroître dans toutes les tranches d'âge, toutes les régions éloignées voient leur population de 64 ans et moins se réduire et celle de 65 ans et plus s'accroître. La Côte-Nord est celle la plus affectée et toutes ses MRC seraient touchées.

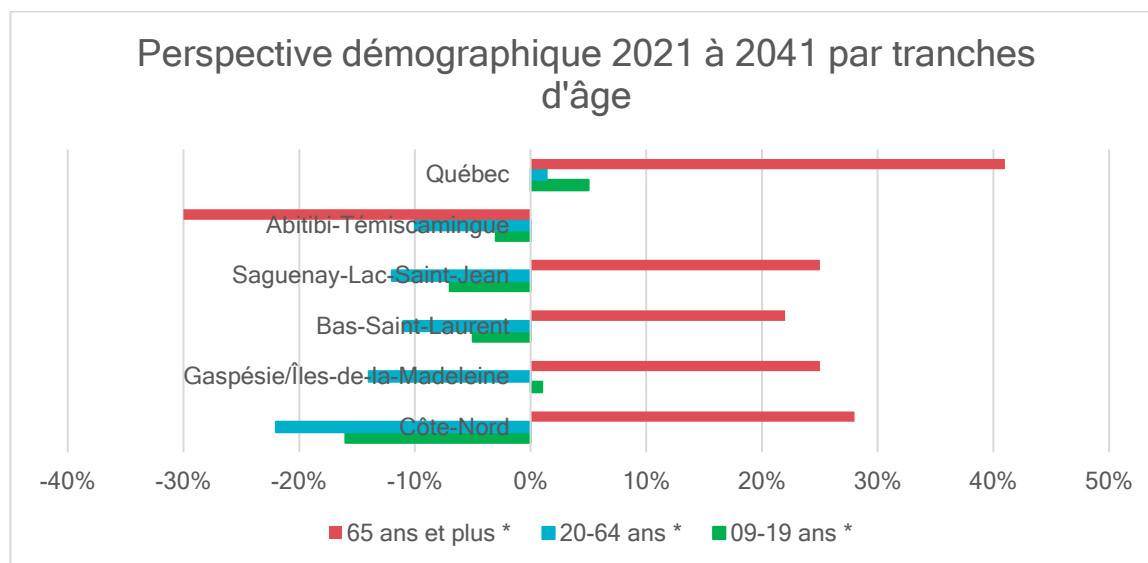
Migration interrégionale

Le solde migratoire interrégional impacte durement la Côte-Nord depuis des années. Entre 2021 et 2022, la Côte-Nord est l'une des seules régions à avoir perdu plus de citoyens qu'elle en avait attiré.

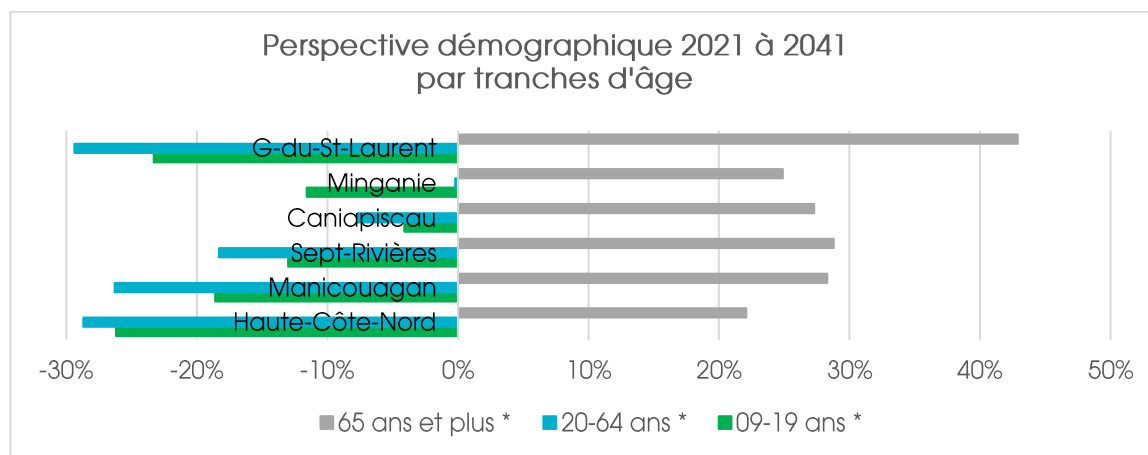


Perspective 2041³⁸

Le graphique suivant compare les régions éloignées avec l'ensemble du Québec. La Côte-Nord est la région la plus affectée par la diminution des jeunes et des adultes de moins de 65 ans et la plus touchée par la hausse des personnes âgées de 65 ans et plus.



Sur la Côte-Nord, les deux MRC les plus affectées sont celles du Golfe-du-Saint-Laurent et de La Haute-Côte-Nord, suivies de près par Manicouagan



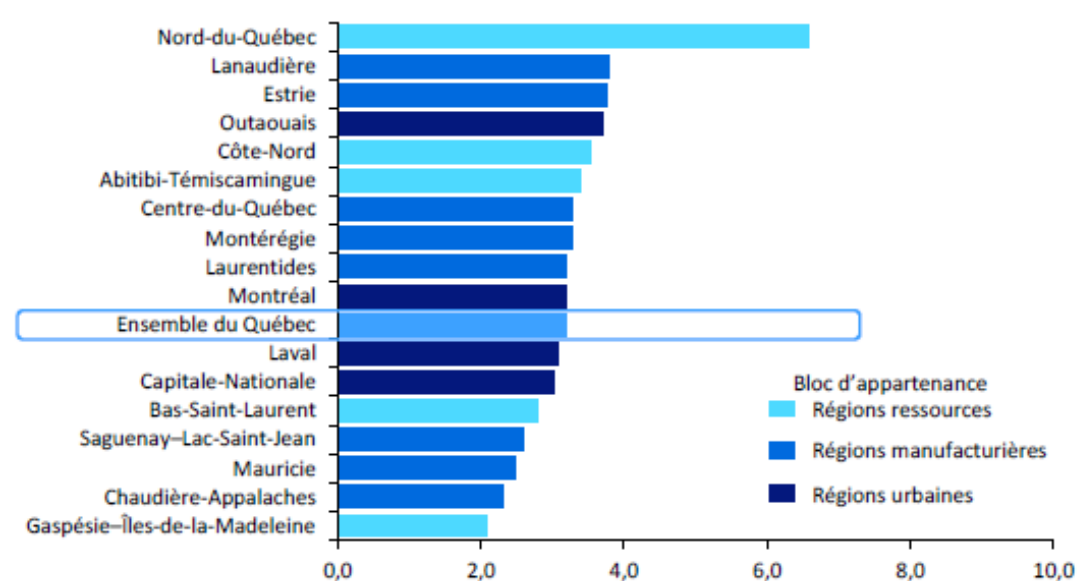
³⁸ Données compilées à partir de [L'Institut de la statistique du Québec prévoit que d'ici 2041](#) consulté le 19-04-2023

ANNEXE 4 – DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES

Produit intérieur brut

Le produit intérieur brut (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. C'est l'un des indicateurs de performance économique d'un territoire. Entre 2015 et 2020, la Côte-Nord est l'une des régions ayant connu la croissance la plus marquée pour le PIB.³⁹

Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives¹, 2015-2020
(en pourcentage, par ordre décroissant)



Les chantiers miniers et hydroélectriques expliquent ces résultats. La pandémie a affecté négativement la Côte-Nord mais de façon moins prononcée qu'au Québec.

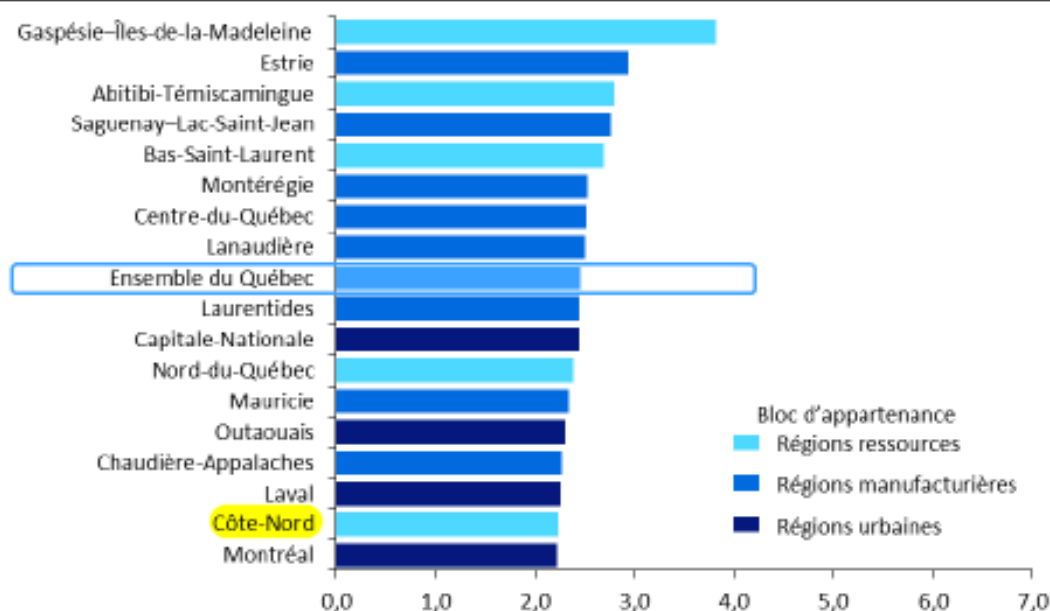
Revenu par habitant

Le revenu primaire des ménages par habitant sert à mesurer les revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux. Il regroupe la rémunération des salariés, le revenu mixte net (exploitations agricoles, entreprises individuelles et loyers) et le revenu net des propriétés (entreprises en société, placements, dividendes, etc.).

³⁹ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Portrait économique des régions du Québec, édition 2022, page 16

Entre 2015 et 2020, la Côte-Nord est l'une des régions où ce revenu a cru le moins rapidement que dans l'ensemble du Québec.⁴⁰

Variation du revenu primaire des ménages par habitant¹, selon les régions administratives², de 2015 à 2020
(en pourcentage, par ordre décroissant)



Le **revenu disponible** des ménages par habitant est la somme dont disposent en moyenne les ménages pour la consommation de biens et de services ainsi que pour l'épargne. Il correspond au total des revenus (revenu primaire des ménages et transferts courants reçus) moins les transferts courants payés.⁴¹

En 2020, la région se situe au 7^e rang pour le revenu disponible. La croissance entre 2015 et 2020 pour la Côte-Nord est aussi moins élevée que la moyenne québécoise (14^e position sur 17).⁴²

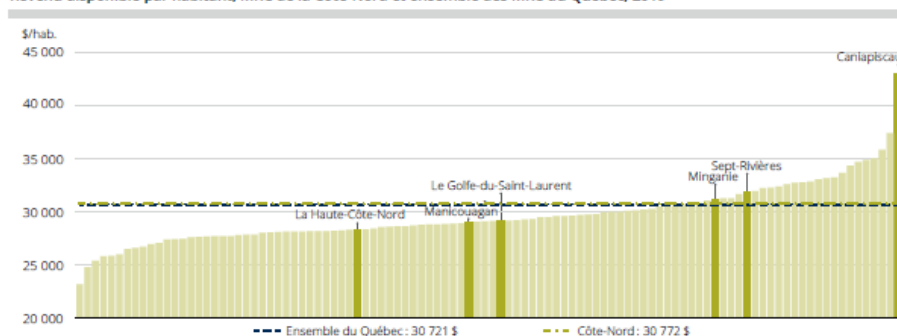
Le graphique suivant illustre le revenu disponible par MRC (2019) comparativement à celui de l'ensemble du Québec⁴³.

⁴⁰ Idem page 25

⁴¹ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Portrait économique des régions du Québec, édition 2022, page 27

⁴² Idem pages 28 et 29

⁴³ Institut de la statistique du Québec, Panorama des régions du Québec, édition 2022, pages 181 et 182

Revenu disponible par habitant, MRC de la Côte-Nord et ensemble des MRC du Québec, 2019⁴⁴

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'habitation; ministère de l'Enseignement supérieur; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cri; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Société d'habitation du Québec; Statistique Canada.

Les **transferts gouvernementaux** mesurent à partir des transferts courants aux particuliers qui proviennent des administrations publiques, notamment les prestations d'assurance-emploi et les prestations d'assurance parentale.

Lorsqu'ils sont supérieurs à la moyenne québécoise pour une région donnée, cela signifie que les revenus de la population dans cette région dépendent davantage des paiements de transferts gouvernementaux que la moyenne. Ces transferts sont plus importants dans les régions ressources et ils se sont accrus entre 2015 et 2020. La Côte-Nord est moins tributaire que les autres régions ressources de ces transferts.⁴⁴

La Côte-Nord se particularise pour ses disparités intrarégionales au niveau du revenu par habitant, Caniapiscau affiche toujours le revenu le plus élevé de toutes les MRC du Québec alors que pour La Haute-Côte-Nord il figure parmi les plus bas.

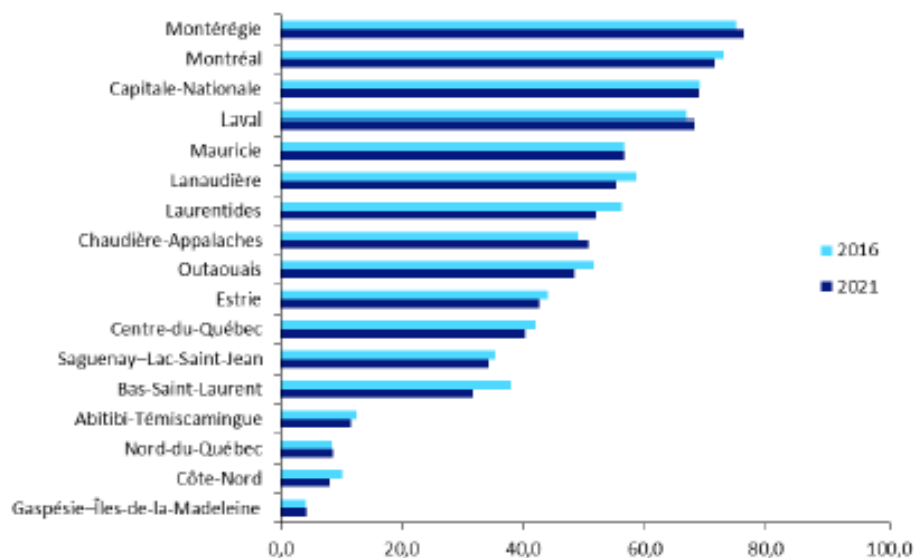
Diversité industrielle

La diversité industrielle favorise la résilience de l'emploi et la capacité d'atténuation des chocs économiques. Parmi les facteurs favorisant la diversification, notons la présence d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée, d'infrastructures de transport et de consommateurs.⁴⁵

⁴⁴ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Portrait économique des régions du Québec, édition 2022, pages 30 et 31

⁴⁵ Idem pages 34 et 35

Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives⁴, 2016 et 2021
(en points d'indice, par ordre décroissant en fonction de 2021)



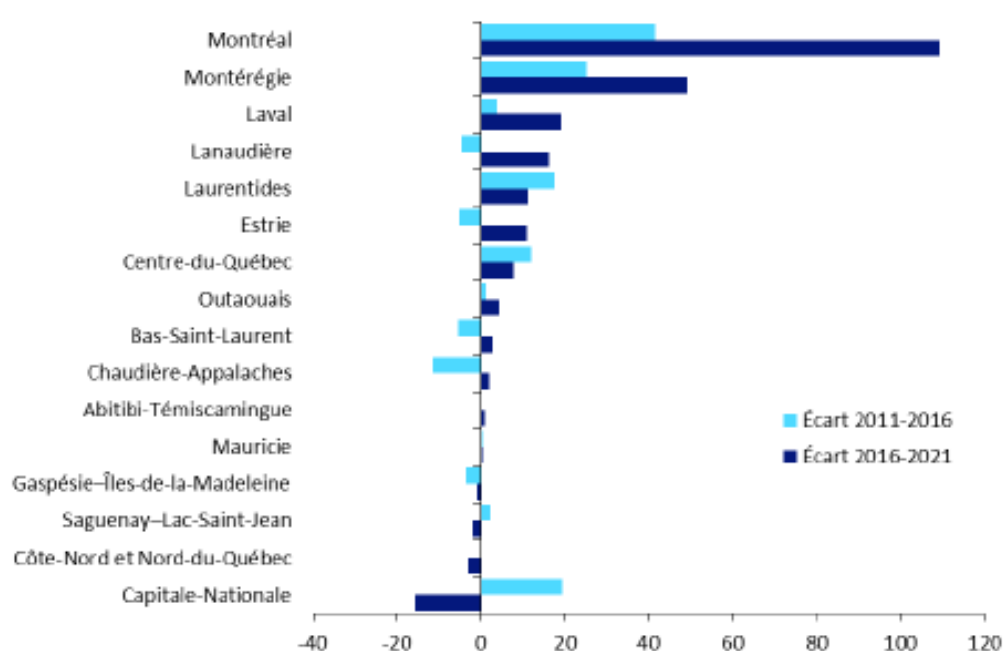
Contrairement au Québec dont l'économie est fortement diversifiée, la Côte-Nord, comme les autres régions ressources, l'est très peu. Pire, l'indice de diversité a diminué depuis 2015.

Création d'emploi

Cependant, au niveau de la création d'emploi, indicateur par excellence du dynamisme économique régional, le recul important de la Côte-Nord est le reflet de son économie peu diversifiée qui est encore à la merci du prix des matières premières et des grands chantiers énergétiques.⁴⁶

⁴⁶ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Portrait économique des régions du Québec, édition 2022, pages 19, 72, 85, 108

Évolution de l'emploi, selon les régions administratives¹, 2011-2016 et 2016-2021
(en milliers, par ordre décroissant en fonction de 2016-2021)



Au Canada, la grande majorité des entreprises sont des PME qui représentent une importante source d'innovation et de création d'emploi. En 2017, le milieu des affaires canadien comptait 98 % d'entreprises de petite taille, 2 % de taille moyenne (100 à 499 employés) et 0,2% de grandes entreprises.⁴⁷ Le portrait est semblable au Québec. Selon les [recherches de l'OCDE](#), «les PME jouent un rôle majeur dans la croissance économique et ce sont elles qui créent la plupart des nouveaux emplois». Toujours selon l'OCDE, «un secteur entrepreneurial dynamique est indispensable au développement des entreprises... et l'activité entrepreneuriale tend à varier selon les régions. Certaines sont reconnues pour générer des concentrations d'entreprises dynamiques... Le capital culturel, social et intellectuel et les réseaux locaux favorisent leur développement.»

Malgré une augmentation importante (14 % entre 2011 et 2016), la région nord-côtière affiche toujours l'un des plus faibles taux d'entrepreneurs (1,5%) du Québec. La dépendance aux ressources naturelles dans ces régions crée une barrière à l'entrée pour les nouveaux entrepreneurs, du fait de la nature très intense en capital de ces industries et des hauts salaires qu'elles offrent.³

⁴⁷ <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/sme-pme/sme-roles-pme.aspx?lang=fra>, consulté le 31 mai 2023

Illustrant bien la situation de pénurie de main-d'œuvre observée, le taux d'emploi et le taux de chômage se sont améliorés et le taux de postes vacants a bondi de façon significative sur cette même période.³

Indice de vitalité économique

L'indice de vitalité économique (IVÉ) permet de comparer les municipalités, les MRC et les régions entre-elles. Cet indice combine trois indicateurs :

- Le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur 5 ans
- Le taux de travailleurs de 25 à 64 ans
- Le revenu total médian des 18 ans et plus

Entre 2015 et 2020, la Côte-Nord est l'une des 3 régions (avec la Mauricie et l'Estrie) qui a connu la croissance de l'indice de développement économique le plus marqué.

Cependant, elle est demeurée en 13^e position (sur 17).⁴⁸

La Côte-Nord occupe malheureusement l'avant-dernière place (juste avant la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) des régions sur la base de cet indice.

Le tableau suivant présente les données des MRC nord-côtières.⁴⁹

MRC	2018					2020		
	Rang	TAAM	Taux trav.	Revenu médian	IVE	IVE	Variation 2018-2020	Quintile
Caniapiscau	19	- 25,3 %	86,3 %	67 621 \$	7,1	11,6	64 %	Q1
Sept-Rivières	44	-6,2 %	77,4 %	41 081 \$	1,4	1,4	1 %	Q3
Manicouagan	66	- 10,5 %	71,7 %	38 269 \$	-3,2	-3,3	-4 %	Q4
Minganie	72	-8,9 %	67,3 %	38 914 \$	-4,2	-3,1	26 %	Q4
Le Golfe-du-Saint-Laurent	98	- 11,8 %	61,8 %	33 348 \$	-11,9	-12,2	-2 %	Q5
La Haute-Côte-Nord	100	- 13,8 %	67,1 %	30 829 \$	-12,9	-12,4	4 %	Q5

⁴⁸ Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Portrait économique des régions du Québec, édition 2022, page 13

⁴⁹ [Indice de vitalité économique des territoires. Édition 2023 \(quebec.ca\)](#) consulté le 2023-04-19

La Haute-Côte-Nord a l'indice le plus défavorable de la région. Les municipalités de la MRC ont toutes un indice de vitalité économique négatif, mais le secteur ouest se démarque par ses meilleurs résultats (3^e et 4^e quintiles plutôt que 5^e).

Comme mentionné plus haut, la population en décroissance affecte négativement l'IVÉ et le revenu disponible par habitant en Haute-Côte-Nord est le plus faible de la région. Cependant, le taux de travailleurs dans la MRC s'est accru de façon plus forte que le reste de la région entre 2015 et 2020.

Niveau de scolarité

La Côte-Nord possède le plus fort taux d'absence de diplomation et d'études collégiales ainsi que le plus faible taux d'études universitaires. Cela fait sens avec les types d'industries présentes sur le territoire. De plus, les régions ayant une population plus âgée présentent des profils moins scolarisés.⁵⁰

Mais, entre 2011 et 2021, c'est en Côte-Nord que la proportion de travailleurs possédant au moins un diplôme d'études secondaires (6%) et celle de travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires (12%) ont le plus augmenté³.

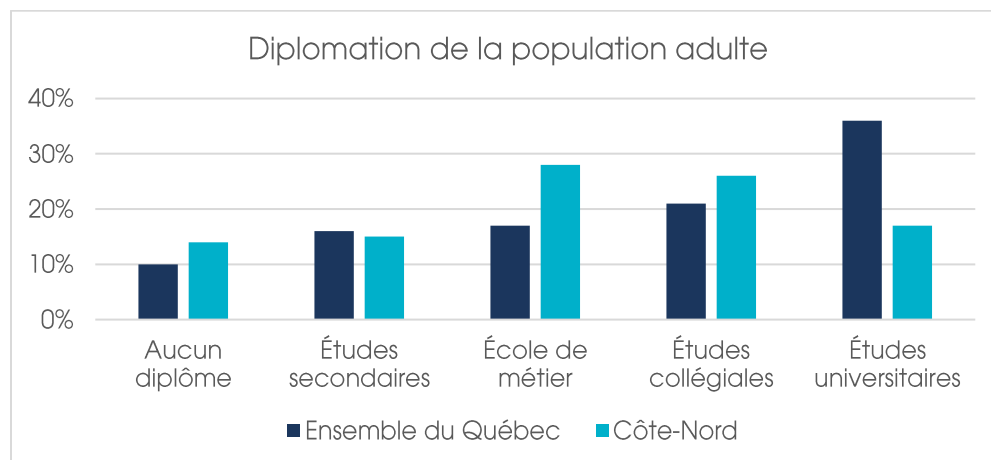
Le tableau suivant présente les données de 2021 pour la Côte-Nord et l'ensemble du Québec sur la répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité⁵¹ atteint.

	Ensemble du Québec 2021	Côte-Nord 2021	Rang C-N 2021
Aucun diplôme	10 %	14 %	1/16
Études secondaires	16 %	15 %	9/16
École de métier	17 %	28 %	4/16
Études collégiales	21 %	26 %	1/16
Études universitaires	36 %	17 %	16/16

⁵⁰ Institut de la statistique du Québec, Panorama des régions du Québec, édition 2022, page 47

⁵¹ Institut de la statistique du Québec, Panorama des régions du Québec, édition 2022, page 48

RAP Côte-Nord a réalisé le portrait de chacune des MRC de la région à partir des données du ministère de l'Éducation. Ce graphique compare le taux de diplomation de la population adulte (2021 pour Québec et Côte-Nord).



Sur le plan individuel, le fait de détenir un diplôme d'études secondaires indique généralement un niveau global de bien-être supérieur. En effet, cet indicateur est corrélé à d'autres dimensions du bien-être, dont les compétences, le revenu, le travail, la santé et l'engagement civique.⁵²

Littératie

Le niveau de littératie de la population a un immense impact socioéconomique et culturel. En fait, les études établissent un lien de corrélation entre la précarité financière et les problématiques de littératie, elles s'alimentent et créent un cycle de vulnérabilité difficile à freiner.⁵³

Le niveau 3 du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) est le seuil jugé nécessaire pour comprendre des textes plus complexes et longs, qui contiennent des informations multiples. Une population (16 à 65 ans) comptant moins de 54 % de personnes n'atteignant pas ce niveau est considérée comme en bonne situation. Tandis qu'avec plus de 60 %, la situation est critique.

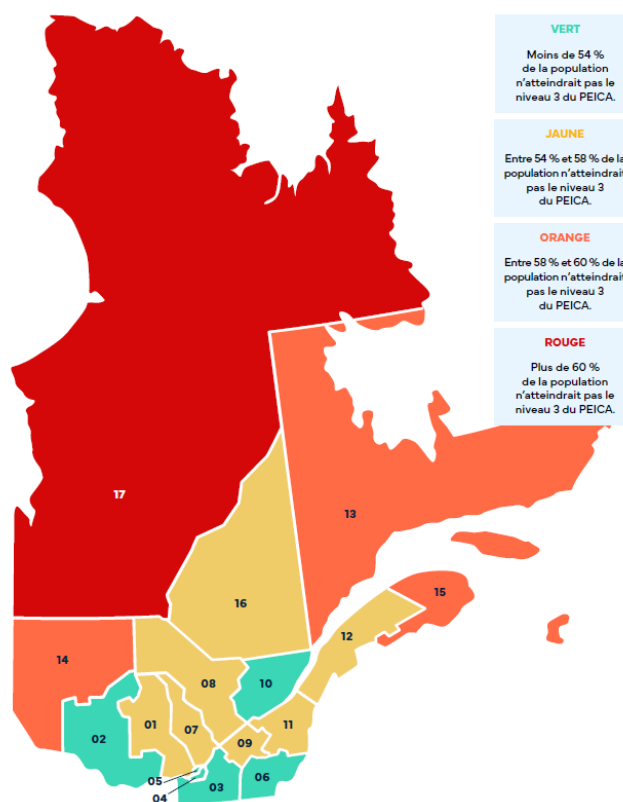
⁵² [Écart de diplomation selon le milieu socio-économique \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca), consulté le 2023-05-27

⁵³ Fondation pour l'alphabétisation, Faits saillants, Aperçu d'un indice de grande vulnérabilité, mai 2022

La [Fondation pour l'alphabétisation](#) a produit plusieurs études sur le sujet dans les dernières années.

Indice de littératie sous le niveau 3 pour la Côte-Nord		
	2016	2021
Région – Côte-Nord	59,4 %	58,7 %
MRC - Minganie-Golfe-du-Saint-Laurent	63,5 %	62,4 %
MRC - La Haute-Côte-Nord	61,4 %	61,2 %
MRC - Sept-Rivières - Caniapiscau	58,9 %	58 %
MRC - Manicouagan	57,9 %	57,4 %

L'évolution du niveau de littératie dénote une baisse pour la région et un niveau dépassant les 60% pour deux MRC. Ces MRC possèdent aussi un taux dépassant les 30 % d'adultes sans diplomation.



La Fondation pour l'alphabétisation publiait en mai 2022 une [étude sur l'indice de vulnérabilité au Québec](#) qui portait sur les principales villes.

- Pour Baie-Comeau, la situation est jugée « au vert » avec un indice de 3,67%, donc inférieur à la limite de 4,5 %
- Pour Sept-Îles, la situation est jugée « au rouge » avec un indice de 8,92 % donc supérieur à l'indice maximal de 7,5%

Parmi les pistes d'actions identifiées dans ces études, notons :

- la hausse de diplomation secondaire chez les hommes (retard de 10 % par rapport aux femmes au Québec et aux hommes pour le reste du Canada);
- l'encouragement de la fréquentation collégiale et le développement du réseau des centres d'enseignement collégial;
- le soutien en littératie pour les élèves des écoles de métiers et des centres professionnels par l'ajout des formations de mise à niveau;
- des programmes de requalification des compétences de base qui assurent aussi un soutien financier pour les besoins de base;
- des emplois apportant des conditions de travail et une sécurité de revenu;
- des conditions de vie satisfaisantes.

Indicateurs en lien avec la jeunesse

Le Comité RAP Côte-Nord a publié en avril 2019 en collaboration avec Écobes-Recherche et transféré un portrait de la situation des jeunes dans la région. Les deux tableaux suivants présentent certains résultats de cette étude.

	Famille avec enfant à la maison	Famille mono parentale	Proportion des jeunes moins 30 ans	Décrochage scolaire	% municipalités dévitalisées (5eQ)
Caniapiscou	68%	20%	45%	29,8%	0%
La Haute-Côte-Nord	49%	15%	26%	6,7%	44%
Le Golfe-du-Saint-Laurent	59%	18%	34%	37,0%	57%
Manicouagan	53%	17%	31%	17,8%	56%
Minganie	55%	16%	33%	33,3%	40%
Sept-Rivières	56%	18%	35%	25,6%	25%
Ensemble du Québec			34%	14,1%	20%

À l'exception de La Haute-Côte-Nord et de la Manicouagan, la proportion des élèves qui sont sortis sans diplôme ni qualification et qui ne se sont pas inscrits dans le système scolaire pour l'année suivante (décrochage) est près du double du taux québécois.

Au regard de plusieurs statistiques en lien avec le développement des enfants, les résultats de la Côte-Nord se démarquent négativement de ceux de l'ensemble du Québec. Sur les 15 indicateurs :

- 3 sont légèrement meilleurs que ceux du Québec en entier
- 4 s'approchent des résultats de l'ensemble du Québec
- 8 sont très en deçà des résultats québécois, dont 6 de façon significative.

Les indicateurs présentés dans le tableau suivant positionnent les résultats de la Côte-Nord par rapport à ceux pour l'ensemble du Québec. Le code de couleur suivant permet de visualiser les résultats significatifs.

En meilleure position	En position semblable	En position difficile	En position critique
-----------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------

Développement des enfants

		Côte-Nord	Ensemble du Québec
Proportion des enfants de maternelle qui sont dits vulnérables pour	Santé physique et au bien-être	10%	11%
	Compétences sociales	11%	10%
	Maturité affective	11,8%	11,5%
	Développement cognitif et langagier	16%	11%
	Communication et connaissances	10%	11%
	Au moins un des 5 domaines	29%	28%
Famille et protection de la jeunesse	Proportion de parents ayant lu ou raconté des histoires à leurs enfants âgés de 0 à 5 ans au moins un fois par jour au cours des deux semaines précédant l'enquête	32%	41%
	Nombre de signalements traités par la DPJ par tranche de 1 000 jeunes âgés de 0 à 17 ans	177	59
	Nombre d'enfants dont la situation est prise en charge par la DPJ par tranche de 1 000 jeunes âgés de 0 à 17 ans	56	21
Habitudes de vie et occupations des jeunes du secondaire	Emploi rémunéré	65%	53%
	Consommation de malbouffe	23%	24%
	Surplus de poids	26%	21%
	Sédentarité	33,8%	33,6%
	Consommation régulière d'alcool	16%	8%
	Consommation régulière de drogues	12%	8%

Il est clair à l'étude de ces résultats que les problématiques de faible scolarité et de niveau très bas de littératie sont en lien direct avec les problématiques de développement chez les enfants.

**CULTURE
CÔTE-NORD**



© CCN_2024



Culture Côte-Nord - 22 Place La Salle, 1^{er} étage - Baie-Comeau (Québec) - G4Z 1K3
418.296.1450 - 1.866.265.6744 - www.culturecotenord.com